



ASSEMBLEE NATIONALE



Loi n°2015- 030
Portant Loi de Règlement pour 2011



Table des matières

TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHES	6
LISTE DES ANNEXES	7
PREMIERE PARTIE :	8
EXPOSE DES MOTIFS	8
APERCU SUR L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE	9
TITRE I. RESULTATS DES INDICATEURS ECONOMIQUES	9
I.LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE	9
II.LA CONJONCTURE NATIONALE	9
A- Bilan de la croissance économique de 2011	10
1. Production	10
2. Inflation	13
3. Echanges extérieurs	13
B- Evolution des finances publiques	14
1. Les recettes	15
2. Les dépenses	16
3. Les investissements publics	18
4. Le financement du déficit	19
TITRE II. EVALUATION DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE	20
I.Diagnostic sur la gestion de la performance en 2011	20
II.Présentation sectorielle des performances	20
A. PERFORMANCE DU SECTEUR ADMINISTRATIF	21
B. SECTEUR PRODUCTIF	30
C. SECTEUR INFRASTRUCTURE	33
D. SECTEUR SOCIAL	36
DEUXIEME PARTIE :	41
SITUATION BUDGETAIRE ET LOI DE REGLEMENT 2011	41
I.PREVISIONS, EXECUTIONS ET RESULTATS GENERAUX DE LA LOI DE FINANCES	
2011	43
II.ANALYSES DETAILLEES DES OPERATIONS EXECUTEES	44
A.LES RECETTES	44
B.EVOLUTION DES CREDITS DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT	46
C.DEPENSES	52
1. Budget Général de l'Etat(BGE)	52
2. Opérations des Budgets Annexes	56
i. Imprimerie Nationale (IN)	56
ii. Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies (PTNT)	58
iii. Synthèse des Budgets Annexes	61
3. Comptes Particuliers du Trésor (CPT)	63
4. Opérations sur Fonds de Contre Valeur	64
5. Opérations en Capital de la Dette Publique (OCDP)	65
D.EVOLUTION DES SOLDES DES LOIS DE REGLEMENT ET RESULTATS DEFINITIFS	67
LOI DE REGLEMENT	69

Liste des abréviations

ADER	Agence pour le Développement de l'Electrification Rurale
AEPA	Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement
AEPG	Adduction d'Eau Potable Gravitaire
AGOA	African Growth an Opportunity Act
AGR	Activité Génératrice des Revenus
ANDEA	Agence Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ANRE	Agence Nationale de Réalisation de l'E-gouvernance
BGE	Budget Général de l'Etat
ANS	Académie Nationale des Sports
BLU	Bandes Latéral Unique
BTA	Bons du Trésor par Adjudication
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Frêt
CENI-T	Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CHED	Control Hiérarchisé d'Engagement des Dépenses
CNAG	Conseil National en Amélioration Générique
CPT	Compte Particulier du Trésor
CRENAS	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle pour la malnutrition Aigüe Sévère
CSA	Centre de Service Agricole
CSB	Centre de Santé de Base
CST	Conseil Supérieur de la Transition
CT	Congrès de la Transition
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRAP	Direction Régionale de l'Administration Pénitentiaire
DRTA	Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DTI	Droits et Taxes liés à l'Importation
DTS	Droit de Tirages Spéciaux
ECD	Employé à Courte Durée
EHTP	Entreprise Hydraulique de Travaux Publics
EPM	Enquête Périodique auprès des Ménages
EPP	Ecole Primaire Publique
FCV	Fonds de Contre-Valeur
FED	Fonds Européen de Développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GAVI	Global Alliances for Vaccines and Immunization
INSTAT	Institut National de la Statistique
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique sur les Lois de Finances
MADES	MADagascar Enseignement Supérieur
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MAP	Madagascar Action Plan
MCP	Ministère de la Culture et du Patrimoine
MDJ	Maison Des Jeunes
MECIE	Mise en Comptabilité des Investissements avec l'Environnement
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MFA	Ministère des Forces Armées
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MFPTLS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

MINEL	Ministère de l'Élevage
MPAS	Ministère de la Population et des Affaires Sociales
MSI	Ministère de la Sécurité Intérieure
MTPM	Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie
NAP	Nouvelles Aires Protégées
NTIC	Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication
OCDP	Opérations en Capital de la Dette Publique
OGT	Opérations Globales du Trésor
ONE	Office National pour l'Environnement
ONN	Office National de Nutrition
PAP	Projet Annuel de Performance
PEACE	Programme d'Encadrement d'Appui aux Communautés des Eleveurs
PHAT	Présidence de la Haute Autorité de la Transition
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PLF	Projet des Lois de Finances
PN2D	Programme National de Décentralisation et de Déconcentration
PPN	Produits de Première Nécessité
PRD	Plans Régionaux de Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QMM	Qit Madagascar Minerals
RAP	Rapport Annuel de Performance
RN	Route Nationale
RPI	Ressources Propres Internes
SIGFP	Système Intégré pour la Gestion des Finances Publiques
SOA	Service Opérationnel d'Activité
SRA	Santé de Reproduction des Adolescents
SRSP	Service Régional de Solde et de la Pension
SSME	Semaine de Santé de la Mère et de l'Enfant
STD	Services Techniques Déconcentrés
TPI	Tribunal de Première Instance
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNFPA	United Nations Population Fund
ZFI	Zone Franche Industrielle

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Taux de croissance par branche d'activités
- Tableau 2 : Situation de la balance de paiements en 2010 et en 2011(en millions de DTS)
- Tableau 3 : Variation annuelle des recettes publiques
- Tableau 4 : Variation annuelle des dépenses publiques de 2009 à 2011
- Tableau 5 : Répartition sectorielle du PIP en 2011 (en pourcentage)
- Tableau 6 : Financement du déficit budgétaire de 2010 à 2011
- Tableau 7 : Résultats généraux de l'exécution de la Loi de Finances 2011
- Tableau 8: Situation des recettes du BGE 2011
- Tableau 9 : Répartition des crédits par ministère
- Tableau 10 : Répartition des crédits par mission
- Tableau 11 : Répartition des crédits par programme MAP
- Tableau 12 : Répartition des crédits par nature de dépenses du BGE
- Tableau 13 : Répartition des crédits d'investissements par financement sur BGE
- Tableau 14 : Réalisations du BGE par programme
- Tableau 15: Réalisations du PIP par mission
- Tableau 16: Réalisations dépenses par financement
- Tableau 17 : Situation des recettes 2011 de l'Imprimerie Nationale
- Tableau 19 : Situation financière de l'Imprimerie Nationale (IN)
- Tableau 18: Situation des dépenses 2011 de l'Imprimerie Nationale
- Tableau 20: Situation des recettes 2011 des Postes et Télécommunications
- Tableau 21 : Situation des dépenses 2011 des Postes et Télécommunications
- Tableau 22: Situation financière des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies
- Tableau 23 : Synthèse des Budgets Annexes
- Tableau 24 : Situation des Comptes Particuliers du Trésor
- Tableau 25 : Situation des FCV
- Tableau 26 : Evolution des FCV durant les quatre dernières années
- Tableau 27 : Situation des OCDP
- Tableau 28 : Résumé de l'exécution globale de la Loi des Finances 2011
- Tableau 29 : Evolution des soldes des Lois de Règlement des cinq dernières années

Liste des graphes

Grappe 1: Evolution des secteurs d'activités de 2009 à 2011, en pourcentage

Grappe 2: Répartition des recettes de 2009 à 2011

Grappe 3: Répartition des dépenses de 2009 à 2011

Grappe 4: Recettes du Budget Général 2011

Grappe 5: Répartition des crédits par catégorie (en millions d'Ariary)

Grappe 8: Taux de consommation de crédits par financement (en pourcentage)

Grappe 6: Répartition des crédits PIP par financement (en millions d'Ariary)

Grappe 7: Réalisation des dépenses (en millions d'Ariary)

Grappe 9: Situation de l'Imprimerie Nationale (en milliards d'Ariary)

Grappe 10: Situation des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies

Grappe 11: Synthèse des Budgets Annexes.

Grappe 12: Evolutions des FCV

Grappe 13: Recettes des OCPD (en millions d'Ariary)

Grappe 14: Dépenses des OCPD (en millions d'Ariary)

Grappe 15: Evolution des soldes des Lois de Règlement

Liste des annexes

1 - Les Situations des recettes

2 - Les Budgets Annexes

3 - Les Opérations sur Fonds de Contre-Valeur

4 - Les Opérations en Capital de la Dette Publique (Emprunts)

5 - Les Opérations sur Comptes Particuliers du Trésor

6 - Les états des dépenses (fonctionnement, solde, investissement) par Ministères / Institutions

7 - Le Compte Général de l'Administration des Finances

8 - Le Rapport de la Cour des comptes avec Déclaration Générale de Conformité entre les écritures des comptables et celles des Ordonnateurs

9 - Les Rapports Annuels de Performance

PREMIERE PARTIE :

EXPOSE DES MOTIFS



ASSEMBLEE NATIONALE

APERCU SUR L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE

TITRE I. RESULTATS DES INDICATEURS ECONOMIQUES

I. LA CROISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE

La situation économique mondiale a subi d'importantes fluctuations ces trois dernières années. Caractérisé par une forte récession (-0,6%) en 2009, le taux de croissance du PIB s'est amélioré en 2010 (5,2%) pour reculer à 3,8% en 2011. Ce ralentissement de l'économie internationale résulte de différents facteurs perturbateurs tels : le déséquilibre des finances publiques aux Etats-Unis, la crise de la dette souveraine frappant la Zone Euro, le tragique tsunami survenu au Japon. Le cours du pétrole présente également une tendance à la hausse face au printemps arabe et aux tensions géopolitiques qui touchent la région du Moyen Orient. Par conséquent, l'augmentation du prix du baril sur le marché extérieur a entraîné une flambée de l'inflation mondiale soit 2,7% contre 1,6% en 2010 pour les pays avancés et 7,2% contre 6,1% l'année dernière pour les pays émergents et ceux en voie de développement.

Suite à ces crises, la demande extérieure s'est fléchie, conduisant ainsi ces derniers à réviser en baisse leur croissance économique.

II. LA CONJONCTURE NATIONALE

Quoiqu'une légère relance ait été constatée, la croissance économique malagasy continue de subir les impacts de la crise financière mondiale conjugués avec ceux de la crise sociopolitique interne. En effet, d'une part les crises internationales ont entraîné un fléchissement des exportations, un recul des Investissements Directs Etrangers, une révision des Aides Publiques au Développement. Par conséquent, les financements extérieurs se sont réduits suite à la crise socio-politique interne

ainsi qu'aux politiques d'austérité budgétaire adoptées par les pays développés frappés par la crise de la dette. D'autre part, certains facteurs défavorables ont affecté l'environnement économique au niveau national tels que la baisse de la pluviométrie, le report de la première production minière de Sherritt-Madagascar en 2012, le ralentissement des activités économiques de certaines branches suite à la suspension des aides extérieures ainsi que la non reprise de l'AGOA. Face à toutes ces difficultés, le PIB a consécutivement chuté à -4,1% en 2009 pour atteindre 0,4% en 2010. Pour l'année 2011, il s'est établi à 1,5% contre une prévision de 2,8%.

Pendant cette deuxième année de transition, les programmes stratégiques du gouvernement ont été fixés par la Loi N° 2010-001 du 22 décembre 2010 portant Loi de Finances pour 2011 axés au maintien de la stabilité économique et à la préparation de l'avènement de la 4^{ème} République. Les actions de développement, à travers la Politique Générale de l'Etat, sont alors principalement portées sur :

- La politique d'austérité ;
- Le soutien à la croissance du secteur public et du secteur privé en améliorant le climat d'investissement ;
- Les actions sociales : constructions d'écoles, de logements sociaux et la mise en place d'un filet de sécurité alimentaire pour les populations vulnérables.

Les résultats de l'exercice 2011 ont démontré que la politique restrictive de gestion budgétaire basée sur l'austérité budgétaire a permis à l'Etat de dégager **un excédent de 65 723 981 597,91 Ariary**.

A- Bilan de la croissance économique de 2011

La crise internationale ainsi que la conjoncture politique interne malagasy ont largement affecté la situation socio-économique du pays, laquelle n'a connu que de faible performance en 2011. En effet, si la croissance économique pour cette année a été prévue à 2,8%, la croissance réelle n'est que de 1,5%. Cette croissance demeure encore fragile bien que l'année 2011 soit marquée par le début des exploitations minières et le renforcement des efforts de l'Etat dans les investissements publics. Face à la suspension des aides financières internationales ainsi qu'au ralentissement des activités, les ressources de l'Etat ont été réduites, et les dépenses d'investissements publics largement limitées. De telles situations engendrent la chute du niveau des activités économiques.

1. Production

Bien que la situation du secteur primaire pour l'année 2011 ait connu une évolution comparée à celle de 2010, ce secteur ne connaît qu'une faible croissance de 0,7% due à la chute de la production rizicole (1,2%). Le changement climatique, l'invasion acridienne et le passage du cyclone Bingiza sont à l'origine d'une telle régression. Les activités sylvicoles accusent également une baisse de 3,3% suite à la suspension de l'exploitation des bois précieux. Néanmoins, malgré les problèmes rencontrés au cours de

cette année comme le tarissement des ressources halieutiques et la hausse du prix des carburants, la branche élevage et pêche a connu une bonne croissance de 4,2%.

La croissance du secteur secondaire est en revanche satisfaisante avec une hausse de 3,4% par rapport à l'année précédente. Un résultat attribuable à la hausse de la production minière de l'ordre de 31,1%, conjuguée avec la performance des industries alimentaires et de boissons avec des taux de croissance respectifs de 7,5% et 7%. Les agro industries n'ont par contre connu qu'une légère hausse de 0,3%, en raison des problèmes d'ordre techniques et d'insuffisances en eau.

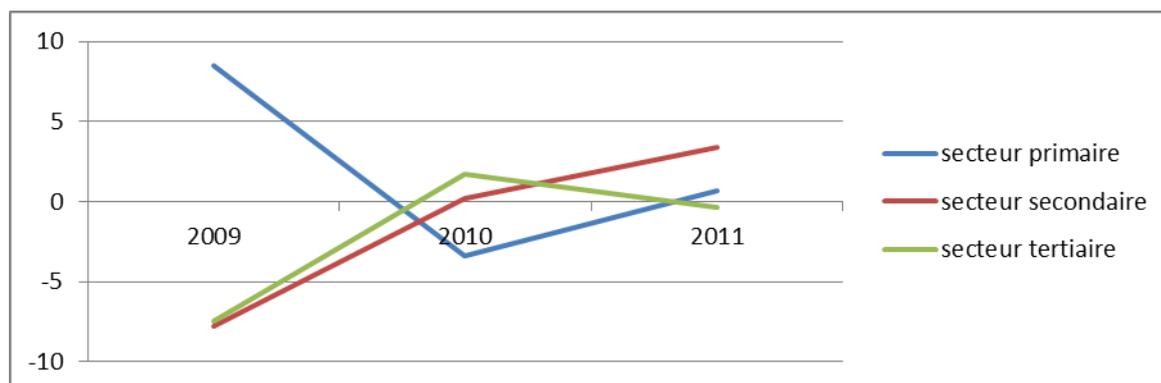
Comme pour le secteur primaire, le secteur tertiaire enregistre une croissance négative de l'ordre de -0,2% à cause de la baisse des activités de transport. Toutefois, il convient de signaler que la branche BTP affiche une bonne croissance en 2011 grâce à la mise en œuvre des projets d'investissements publics en infrastructures sanitaires, routières et sportives. C'est également le cas de la télécommunication, laquelle a obtenu une performance satisfaisante avec un taux de 4,7%.

Tableau 1 : Taux de croissance par branche d'activités

Taux de croissance par branches d'activités	Réalisations en 2010 (%)	Réalisations en 2011 (%)
SECTEUR PRIMAIRE	-3,4	0,7
Agriculture	-0,6	-1,2
Elevage et Pêche	-8,0	4,2
Sylviculture	0,8	-3,3
SECTEUR SECONDAIRE	0,2	3,4
Agro-indus	34,0	0,3
Indus-Extra	54,7	31,1
Energie	7,5	-0,9
Industrie Alimentaire	-1,8	7,5
Indus.Boissons	17,3	7,0
Indus.Tabac	-14,5	-4,8
I.Corps gras	3,0	14,4
Pharmacie	-7,6	-7,6
Indus.Textile	7,3	-0,7
I.Cuir	0,0	1,4
I.Bois	-12,7	-2,9
Mat.Const	3,3	4,4
I.Metallique	-17,0	15,6
Mat.Transport	-9,3	-15,6
Appareil Electrique	-44,5	-3,4
Industrie Papier	22,7	-10,2
Autres	-13,5	2,0
<i>Zones Franche Industrielle (ZFI)</i>	-14,0	-0,7
SECTEUR TERTIAIRE	1,7	-0,2
B.T.P	2,6	3,7
Transports e marchandises	1,0	-1,6
Transports de voyageurs	6,7	-1,2
Auxiliaires de Transport	-0,4	-14,1
Télécommunications	9,9	4,7
Commerce	-1,4	2,1
Banque	9,8	1,3
Assurance	16,7	10,8
Services.rend.Entreprises& ménages	0,7	-1,5
Administration	1,0	1,0
Services bancaire non imputés	9,7	1,3
PIB aux prix du marché	0,4	1,5

Source : INSTAT

Graphe 1 : Evolution des secteurs d'activités de 2009 à 2011, en pourcentage



Source : OGT

2. Inflation

Le taux d'inflation à Madagascar demeure stable puisqu'il est passé de 9,3% en 2010 à 9,5% en 2011. En effet, c'est l'augmentation du prix des produits locaux, de l'ordre de 7,5% en 2011 contre 10,4% en 2010, qui est en particulier à l'origine de cette hausse du prix. De ce fait, si en 2010, la poussée de l'inflation s'explique par l'augmentation du prix des « produits manufacturés industriels » ; en 2011, c'est l'augmentation du prix des PPN et des « produits vivriers non transformés » qui justifie la hausse de l'ensemble de prix. D'ailleurs, par rapport à l'année précédente, la hausse du prix du riz est considérable en 2011 surtout pour Antananarivo, Fianarantsoa et Mahajanga avec respectivement un taux de 26,3%, 25,9% et 20,1%. Concernant les carburants, la hausse du prix du baril sur le marché mondial est la principale source de l'augmentation du prix à la pompe en 2011. En revanche, il est à remarquer que seul le tarif d'électricité demeure stable que ce soit en 2010 ou en 2011.

3. Echanges extérieurs

La situation des échanges de biens et services entre Madagascar et les pays étrangers s'est largement améliorée en 2011 puisqu'un excédent de 80,7 millions de DTS a été enregistré au cours de cette année, contre 38,9 millions de DTS seulement en 2010. Cette évolution provient d'une part de l'excédent des opérations en capital et financières, de l'ordre de 350,3 millions de DTS, et d'autre part de la baisse du déficit de la balance de transactions courantes de 16,2% par rapport à 2010.

En ce qui concerne le commerce extérieur, les recettes d'exportation se sont accrues allant de 2 245,6 milliards d'Ariary en 2010 à 2 534,4 milliards d'Ariary en 2011, soit une hausse de 12,9%. Une telle performance tient essentiellement de l'évolution des recettes sur les produits du règne végétal, les produits minéraux et les produits de zones franches avec un taux respectif de 70,8%, 49% et 14%. Il convient de signaler que la France figure parmi les premiers destinataires des produits malgaches. En effet, en 2011, la valeur des exportations vers ce dernier se chiffre à 976,5 milliards d'Ariary, soit 33,7% des exportations totales.

Quant à la valeur des importations, elle a également connu une hausse de 7,7% comparé à celle de 2010 (5 663,1 milliards d'Ariary en 2011 contre 5260 milliards d'Ariary en 2010) suite à l'augmentation des importations relatives aux produits énergétiques (23% contre 16,8% en 2010), aux matières premières (18,9% contre 16,9% en 2010), aux alimentations (8,7% contre 6,8% en 2010) et aux produits des zones franches (15,7% contre 13,2% en 2010). Il ya lieu de signaler qu'une détérioration des termes de l'échange avec l'extérieur est enregistrée en 2011. Cela est dû à l'accroissement des prix d'importation conjuguée avec la chute des prix des produits d'exportation. Toutefois, ces termes ont connu une évolution par rapport à l'année précédente d'autant plus que la hausse du prix d'exportation de 2011 excède celle des prix à l'importation.

Pour ce qui est des dettes extérieures, le stock total pour Madagascar est évalué à 1 499,8 millions de DTS s'il était de 1 422,9 millions de DTS en 2010, soit une croissance de 5,4%. En effet, la dette publique, constituant 99,5% des dettes extérieures, a connu une augmentation de l'ordre de 78,6 millions de DTS en 2010 et en 2011. Par contre, la dette privée, représentant seulement 0,5% des dettes extérieures, a été revue à la baisse allant de 9,6 millions de DTS en 2010 à 7,8 millions de DTS en 2011.

Enfin, en ce qui concerne le secteur monétaire, la monnaie locale s'est dépréciée pour cette période. Ainsi, un Euro équivaut à 2 815,1 Ariary en 2011 contre 2 775,7 Ariary en 2010. Il n'en est pas de même par rapport au Dollar américain, puisque la monnaie locale s'est appréciée avec un taux de 3,1%, un dollar étant évalué à 2 025,2 Ariary en 2011 s'il était de 2 090,4 Ariary en 2010.

Tableau 2 : Situation de la balance de paiements en 2010 et en 2011(en millions de DTS)

Rubrique	2010	2011
Compte courant	-522,2	-437,7
Revenus	-56,2	-109,5
Transferts courants	318,7	373,1
Compte capital et financier	434,6	549,3
Compte financier	385,5	498,7
Balance globale	38,9	80,7

Source : OGT

B- Evolution des finances publiques

Faisant partie de la période transitoire, l'année 2011 est encore affectée par la crise politique que traverse le pays. A cet effet, le gouvernement malagasy a décidé de mener une politique de relance économique à travers l'adoption d'une stratégie en matière de finances publiques, laquelle prône le maintien de la stabilité économique et financière. Pour arriver à cette fin, mener une politique

d'austérité et assurer une bonne gestion des finances publiques par l'application du budget de programme est devenue indispensable.

Dans le cadre de la relance économique, les principales mesures prises figurant dans la Loi de Finances 2011 rejoignent les réformes initiées depuis 2008 telles que la réduction du taux des impôts sur les revenus, l'exonération en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) des matériels et équipements pour la production d'énergie renouvelable, l'allègement du taux du droit de douane, le soutien à la production agricole, la relance du tourisme et le renforcement du secteur énergétique.

Il ressort de l'analyse de l'exécution budgétaire de 2011 que les prévisions tant en matière de dépenses publiques qu'en matière de recettes fiscales n'ont pu être atteintes compte tenu de la persistance de la crise politique.

1. Les recettes

Les recettes budgétaires de 2011 ont presque été réalisées conformément à la prévision établie dans la Loi de Finances Initiales. En effet, si cette dernière estimait la réalisation de recette en 2011 de 2 417,3 milliards d'Ariary, les recettes budgétaires réellement perçues se chiffrent à 2 270,7 milliards d'Ariary, soit un taux de réalisation de 93,9%. Bien que ces réalisations ne soient pas atteintes dans leur totalité, il convient de signaler qu'elles ont connu une hausse de 0,9% par rapport à celles de l'année précédente (soit de 21,5 milliards d'Ariary), qui est de 2 249,2 milliards d'Ariary. L'amélioration de la situation de recettes résulte de l'accroissement des recettes fiscales de 12,8% par rapport à celles recouvrées en 2010. Toutefois, les recettes non fiscales perçues en 2011 ont été largement révisées à la baisse avec un écart de 86,5% comparé à celles réalisées en 2010.

En matière de recettes fiscales et douanières, les prévisions n'ont été atteintes qu'à hauteur de 96,7%, soit un écart de 75,7 milliards d'Ariary. Les réalisations sont plus faibles pour les recettes non fiscales avec un taux de réalisation de 33,9% par rapport à la Loi de Finances Initiale.

Pour ce qui est des dons obtenus au cours de cette année, les objectifs n'ont pu être atteints, avec une différence de 20,2 points comparé aux chiffres prévisionnels de la Loi de Finances (soit un écart de 98,8 milliards d'Ariary). Cet écart résulte du non déblocage de la totalité des dons courants attendus des partenaires financiers extérieurs. En effet, les 54,8 milliards d'Ariary destinés à financer les futures élections n'ont pas été perçus. Malgré cette faible performance, la situation s'est nettement améliorée comparée à celle de l'année précédente dans la mesure où un accroissement de 124,6% de dons a été enregistré au cours de l'année 2011, ce qui équivaut à une hausse de 216,5 milliards d'Ariary.

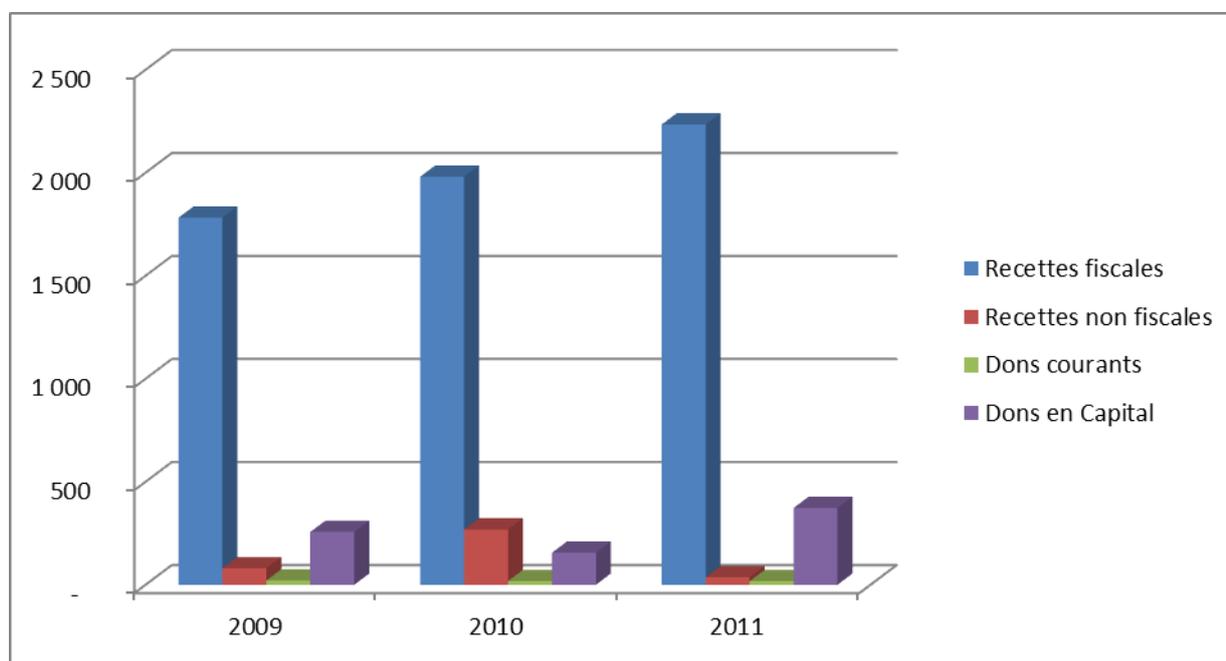
On peut enfin relever que le renforcement des recouvrements des impôts a contribué à son accroissement de 0,2 point par rapport à l'année dernière, et ce, bien que les performances ainsi que les chiffres d'affaires des sociétés contribuables aient connu une baisse compte tenu de la précarité de la situation économique de 2011.

Tableau 3 : Variation annuelle des recettes publiques

Rubrique	En milliards d'Ariary			Variation en % 2010/2011
	2009	2010	2011	
<i>Recettes budgétaires</i>	<i>1 862,1</i>	<i>2 249,2</i>	<i>2 270,7</i>	0,96
Recettes fiscales	1 782	1 980,8	2 234,4	12,80
Recettes non fiscales	80,1	268,3	36,3	-86,47
<i>Dons</i>	<i>277,5</i>	<i>173,8</i>	<i>390,3</i>	124,56
Dons courants	21	18,2	17,4	-4,39
Dons en Capital	256,4	155,5	372,9	139,80
<i>Total des Recettes publiques et Dons</i>	<i>2 139,6</i>	<i>2 423,0</i>	<i>2 661,0</i>	9,82

Source : OGT

Graphe 2 : Répartition des recettes de 2009 à 2011



Source : OGT

2. Les dépenses

Le budget constitue nécessairement un acte prévisionnel. Si on se réfère aux résultats de 2011, les prévisions établies dans la Loi de Finances en matière de dépenses publiques, estimées à

3 519,4 milliards d'Ariary, n'ont été réalisées qu'à hauteur de 85,6%, soit d'une valeur de 3013,0 milliards d'Ariary.

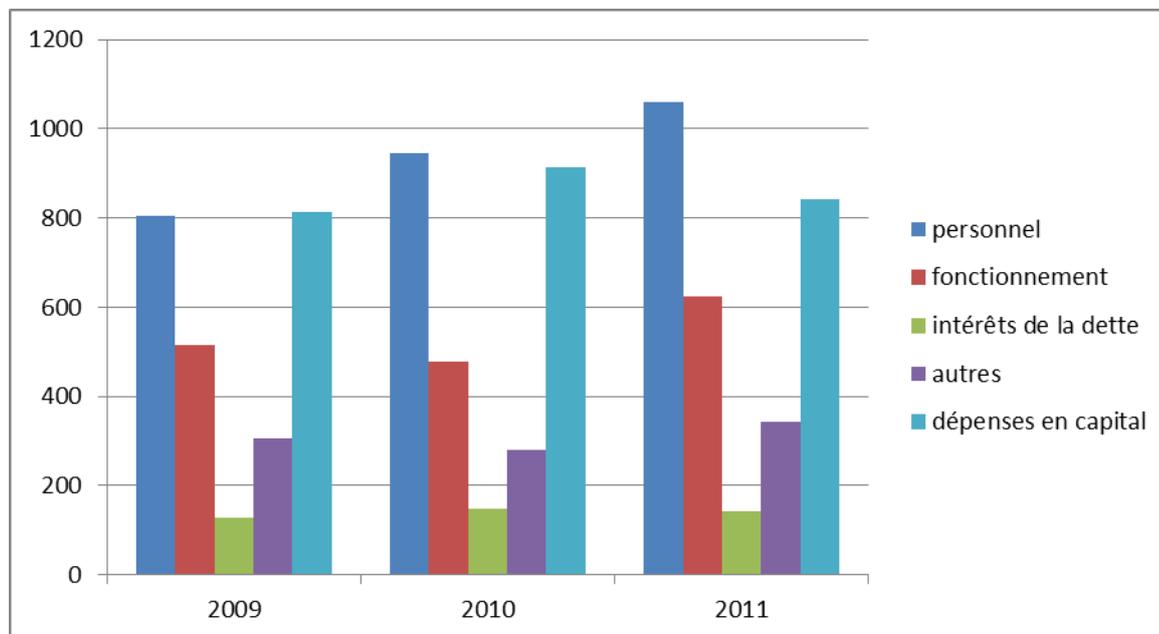
Une augmentation de 8,5% des dépenses totales est enregistrée en 2011 par rapport à l'année dernière. Celle-ci résulte de l'accroissement des dépenses selon leur catégorie respective : 12,2% pour les dépenses de personnels, soit une hausse s'élevant à 115,5 millions d'Ariary, 30,5% pour les dépenses de fonctionnement qui équivaut à 623,6 milliards d'Ariary et enfin 59,39% pour les dépenses en capital financées sur ressources extérieures qui correspond à une hausse de 206,9 milliards d'Ariary. Seules celles financées sur ressources internes accusent un recul de 26,6% comparé à 2010, soit une réduction de l'ordre de 105,6 milliards d'Ariary. La situation des autres opérations nettes de trésor s'est améliorée en 2011.

Tableau 4 : Variation annuelle des dépenses publiques de 2009 à 2011

Rubrique	En milliards d'Ariary			Variation en % 2010/2011
	2009	2010	2011	
<i>Dépenses courantes</i>	<i>1 752,5</i>	<i>1 847,70</i>	<i>2 171,2</i>	17,51
Personnel	803,2	944,9	1 060,4	12,22
Fonctionnement	514,8	477,7	623,6	30,54
Intérêts de la dette	<i>128,5</i>	147,9	143,2	-3,18
Intérieure	95,5	115,3	105,9	-8,15
Extérieure	33	32,6	37,3	14,42
Autres opérations nettes du trésor	353,5	277,2	314,6	24,06
<i>Dépenses en capital</i>	<i>813</i>	<i>733,4</i>	<i>841,8</i>	<i>14,78</i>
Sur ressources intérieures	361,3	385,0	286,5	-25,58
Sur ressources extérieures	451,7	348,4	555,3	59,39
Total des dépenses publiques	2 565,7	2 581,1	3 013,0	16,73

Source : OGT

Graphe 3 : Répartition des dépenses de 2009 à 2011



Source : OGT

3. Les investissements publics

Pour l'année 2011, le Programme d'Investissement Public était destiné essentiellement à redresser l'économie malagasy. La construction et la réhabilitation des infrastructures productives et sociales, l'application de la politique de la décentralisation et de déconcentration ainsi que la promotion du secteur privé figurent parmi les principaux plans d'actions mis en œuvre dans le cadre de cette relance.

D'une manière générale, la situation en termes d'investissement s'est nettement améliorée. Les dépenses y afférentes ont augmenté par rapport à l'année 2010, puisqu'elles sont passées de 733,4 milliards d'Ariary à 841,8 milliards Ariary, soit une hausse de 14,78%. Il importe de remarquer que le financement du 66% de ce PIP provient des ressources extérieures.

L'analyse comparée selon le secteur de destination évoque un résultat inégalitaire. 31,7% de l'enveloppe du PIP ont été consacrés au financement des programmes relatifs aux secteurs infrastructures tels que les travaux publics, les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement et l'urbanisme ; 16,4% sert à soutenir le secteur productif englobant les programmes ayant trait à l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, l'industrie, l'artisanat, les mines, le tourisme et l'environnement. Dans le cadre du renforcement de la sécurité des biens et des personnes, le secteur administratif a bénéficié de 19,8% de l'enveloppe globale du PIP. Enfin, la promotion de la santé et l'éducation, incluse dans le secteur social, a obtenu 32,1% de l'enveloppe du PIP au titre de l'année 2011.

Tableau5 : Répartition sectorielle du PIP en 2011 (en pourcentage)

Secteur	Financement		
	<i>Extérieur</i>	<i>Intérieur</i>	<i>Ensemble</i>
Productif	12,9	3,5	16,4
Infrastructure	22,9	8,8	31,7
Social	21,6	10,5	32,1
Administratif	3,7	16	19,8
TOTAL	61,1	38,9	100

Source : REF

4. Le financement du déficit

La situation de Madagascar s'est détériorée en ce qui concerne le déficit budgétaire en particulier. En effet, ce dernier a connu une hausse de 128,5 milliards d'Ariary comparé à l'année 2010. Autrement dit, il est passé de 195,5 milliards d'Ariary à 324 milliards d'Ariary. Néanmoins, ce déficit a été revu à la baisse par rapport au chiffre prévisionnel de la Loi de Finances Initiale qui était estimé à 612,4 milliards d'Ariary.

Il est essentiel de souligner que si pour 2010, le financement du déficit est essentiellement d'origine extérieure, avec un taux de 67,7%, il n'en est pas de même pour l'année 2011 puisque 70,40% de ce solde budgétaire puise sa source du financement intérieur, soit de l'ordre de 228,1 milliards d'Ariary. Seul le reliquat, d'un montant de 95,9 milliards d'Ariary, provient de l'extérieur.

En ce qui concerne le financement intérieur, une hausse de 89,2 milliards d'Ariary par rapport aux objectifs assignés a été constatée pour les engagements du Trésor envers le système bancaire malagasy. L'insuffisance de disponibilités en compte courant explique la nécessité de couvrir les besoins supplémentaires en trésorerie. Par ailleurs, afin de compenser le retrait du secteur non bancaire sur le marché des BTA, le Trésor a été tenu de mobiliser ses avoirs auprès de la Banque Centrale de Madagascar (BCM) et de recourir à des BTA auprès du système bancaire. Quant au second financement provenant de ressources extérieures, il s'agit uniquement des emprunts extérieurs ayant trait à l'exécution des projets non suspendus malgré la crise.

Tableau 6 : Financement du déficit budgétaire de 2010 à 2011

Rubriques	En milliards d'Ariary		Variation en %
	2010	2011	
<i>Financement Extérieur</i>	132,4	95,9	-27,57
<i>Financement Intérieur</i>	63,1	228,1	361,49
<i>Financement Total</i>	195,5	324	165,73

Source : OGT

TITRE II. EVALUATION DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE

I. Diagnostic sur la gestion de la performance en 2011

La Loi Organique sur les Lois de Finances (LOLF), depuis son avènement en 2004, impose à tous les organismes publics d'adopter le budget de programme. Ce concept de la nouvelle gestion publique abandonne progressivement le budget de moyens et construit ses valeurs autour de la gestion axée sur les résultats. Deux années successives se sont passées, considérées comme des périodes d'expérimentation du système de performance à Madagascar mais le constat reste le même : l'évaluation de la performance des organismes étatiques demeure difficile.

A travers l'exploitation des RAP, on relève plusieurs contraintes liées au système de gestion de la performance :

- Non maîtrise du système de performance par les acteurs : mauvaise définition des objectifs et indicateurs, non-respect des procédures de modification du contenu des PAP ;
- Contraintes liées au suivi des RAP : insuffisance des moyens financiers pour répondre aux besoins de collecte et de la remontée des informations surtout provenant des STD et des CTD ;
- Difficultés d'exploitation des RAP : les informations sur les performances sont difficilement vérifiables face à l'inexistence d'un système informatisé.

Pour l'exercice 2011 en particulier, la majorité des Responsables de Programme avancent que les résultats sont très limités en termes de performance suite aux diverses restrictions budgétaires (austérité et régulation).

II. Présentation sectorielle des performances

Avec la nouvelle vision où le budget est désormais utilisé comme un instrument de réalisation des objectifs socioéconomiques de l'Etat, à la fin d'un exercice budgétaire donné, il ne s'agit plus uniquement de contrôler la régularité des dépenses ou de vérifier si les autorisations parlementaires ont été bien respectées. Il importe également d'apprécier la réalisation de la performance de l'action

publique, de vérifier si les crédits votés ont été utilisés de manière efficace et efficiente dans le cadre de l'atteinte des objectifs préalablement fixés dans la Loi de Finances Initiale.

Les principales réalisations physiques enregistrées durant l'année 2011 sont mises en exergue dans cette seconde partie, et ce, à travers l'analyse des RAP remis par chaque Responsable de Programme. Seuls les indicateurs les plus représentatifs y sont commentés, mais les détails des performances peuvent être consultés dans les RAP annexés à la présente Loi de règlement.

A. PERFORMANCE DU SECTEUR ADMINISTRATIF

Le secteur administratif est composé de cinq Institutions et douze Départements ministériels. Il convient de remarquer que le Ministère des Relations avec les Institutions a été créé pour la première fois au cours de 2011.

La Présidence de la Haute Autorité de la Transition (PHAT)

Afin de mener à bien sa politique, la PHAT a mis en œuvre cinq (05) programmes à savoir « Administration et coordination », « infrastructure reliée », « développement rural », « santé-planning familial et lutte contre le VIH/SIDA », « solidarité nationale ». Sur les 36 indicateurs d'activités fixés, treize (13) sont atteints.

Une bonne performance est enregistrée pour le premier programme « Administration et coordination », plus particulièrement pour l'objectif de réduction de la corruption. Un rapport final sur la restauration de l'éthique et la déontologie a été rédigé. Des écarts de réalisation apparaissent cependant pour le renforcement de l'état de droit. 41 Déclarations d'Opérations Suspectes (DOS) ont été traitées sur les 48 prévues. La difficulté réside dans le fait que la majorité des DOS nécessite la collecte des renseignements de base sur les terrains augmentant ainsi le coût et la durée de leur traitement. De plus, les résultats liés à l'objectif d'établir un processus budgétaire de l'Etat efficace et efficient, de rendre plus efficace l'ensemble des mécanismes de contrôle des revenus et dépenses sont presque négatifs suite à la suspension des financements extérieurs, en particulier celui du Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel (PGDI).

Quant au programme « infrastructure reliée », si quelques données ne sont pas disponibles en raison du manque de crédit déployé, les valeurs cibles sont toutes réalisées pour l'objectif de mise en place d'un centre de recherche pour la sécurisation des systèmes informatiques et d'un centre de détection et de contre mesure suite à un aménagement de crédit. Le blocage de crédit du quatrième trimestre n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé pour le programme de développement rural : sur les douze (12) Services Civiques qui devraient être opérationnels au cours de l'année 2011, seuls neuf (09) l'ont été effectivement.

Les réalisations sont largement faibles quant au programme « santé, planning familial et lutte contre le VIH/SIDA ». La valeur réalisée est de 350 plans locaux de lutte contre le SIDA mis en œuvre

au niveau des Communes alors que la prévision est chiffrée à 1 200, soit un faible taux de réalisation de 29,16%.

Enfin, pour le programme « solidarité nationale », les réalisations sont largement faibles, dues notamment à l'insuffisance de crédit.

Conseil Supérieur de la Transition

D'une manière générale, le niveau de performance de cette Institution est presque satisfaisant avec un taux atteignant 71,42%. Des dépassements de la valeur cible sont même relevés pour le nombre de dossiers traités pour le fonctionnement des services d'une part et pour le fonctionnement des membres du Bureau permanent des Commissions d'autre part. Ces dépassements sont respectivement de l'ordre de 139% et 111,37%. Cependant, l'objectif de renforcement de l'état de droit n'a pu être atteint dans sa totalité. En effet, les missions se sont concentrées sur les observations électorales et la feuille de route. De plus, si le taux d'exécution budgétaire du CST atteint les 84,85%, le taux pour le PIP demeure très faible soit 15,18%.

Congrès de la Transition

Cette Institution affiche dans l'ensemble un faible niveau de réalisation des objectifs puisque 75% des indicateurs n'ont pas atteint leur valeur cible. Suite à la suspension de la session parlementaire, le nombre de lois adoptées se trouve être inférieur à la valeur cible annuelle prévue (16 lois votées sur 25 prévues). L'objectif pour les contrôles parlementaires n'a pas été non plus atteint: un (01) contrôle sur vingt (20) seulement a été effectué au cours de cette année, ces résultats étant imputables à la politique d'austérité adoptée durant cette période. Cette situation a également réduit la possibilité pour les parlementaires de participer à des réunions internationales. Seul le délai moyen de traitement des dossiers qui est de 12 jours a pu être respecté comme prévu.

La Haute Cour Constitutionnelle

La HCC a élaboré deux programmes pour la réalisation de sa mission : « Administration et coordination » et « la gouvernance responsable ».

Pour le premier programme, la restriction budgétaire explique en majeure partie l'existence des quelques écarts de réalisation, bien qu'ils soient minimes. La panne fréquente de la connexion au SIGFP ainsi que la non maîtrise par les acteurs budgétaires de quelques procédures ont perturbé le délai de traitement des dossiers. Pour ce qui est du programme « gouvernance responsable », aucune réalisation n'est relevée pour les objectifs de consolidation de la démocratie et de la stabilité politique d'une part, et de la mise en cohérence des Institutions impliquées dans le processus électoral d'autre part. Il importe de souligner qu'aucune donnée a été disponible pour les indicateurs liés au processus électoral puisque

en raison de la persistance de la crise à Madagascar, les élections prévues se tenir en 2011 n'ont pas eu lieu. Malgré cela, l'objectif du renforcement de l'Etat de droit a été rempli comme prévu.

La Primature

Dans l'accomplissement de sa mission, la Primature met en œuvre quatre (04) programmes bien distincts dont « l'Administration et coordination », « le développement rural », « la nutrition et la sécurité alimentaire » et « la solidarité nationale ».

Pour le premier programme, la principale réalisation concerne la modernisation des Archives Nationales, qui a affiché un niveau élevé de performance. De telles performances sont par ailleurs constatées pour l'objectif de répression du trafic illicite de drogues. Si la prévision fixe 800 kg de drogues saisies au titre de l'année 2011, la quantité réellement saisie atteint les 4 865 kg, soit un taux de réalisation de l'ordre de 608,20%. C'est également le cas de la superficie de cultures illicites de cannabis détruites, le résultat attendu est fixé à 200 m² alors que la valeur réalisée se chiffre à 8 975 m², un résultat largement satisfaisant grâce aux efforts exceptionnels déployés par la Gendarmerie Nationale et aux aides de certains groupes de personnes conscients. Le nombre de personnes sensibilisées (990 sur 4000 prévues) affiche par contre quelques écarts en raison de l'indisponibilité des données de certains partenaires.

Quant au second programme « développement rural », la réalisation est faible pour l'objectif d'amélioration de la coordination et de l'harmonisation des interventions en milieu rural : sur les 46 réunions de coordinations devant se tenir au cours de l'année 2011, seules 34 ont effectivement eu lieu compte tenu de l'insuffisance de budget y afférent. Toutefois, l'objectif est atteint pour les informations diffusées au niveau des régions et districts ainsi que pour la publication du réseau, et ce, grâce au partenariat avec l'United Nations of International Children's Emergency Fund (UNICEF).

Certaines données ne sont pas disponibles pour le programme « nutrition et sécurité alimentaire ». Pour les autres indicateurs, le taux de réalisation moyen des indicateurs est de 84,34%.

Enfin, pour le dernier programme, si le taux de vulnérabilité relative au risque est prévu à 30%, la réalisation est quasi nulle n'atteignant que 1%.

Le Ministère de la Justice

Le taux moyen de réalisation des trois (03) programmes de ce Ministère est de 41,66% : 10 sur les 24 indicateurs établis ont atteint leur valeur cible.

Le programme « Administration et coordination » affiche que 242 nouveaux personnels ont été recrutés dont la répartition est : 103 greffiers, 100 agents pénitentiaires, 20 contrôleurs d'administration pénitentiaires et 19 greffiers comptables pénitentiaires. Quelques objectifs n'ont pas été remplis pour le même programme à savoir la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines efficace et l'optimisation de la gestion opérationnelle et patrimoniale du département de la Justice, en raison de

l'insuffisance des moyens affectés à cette fin. Il en est de même pour le programme « administration judiciaire », presque tous les objectifs visés ne sont pas réalisés, tel est le cas de l'inspection des autres ordres de juridictions qui a été entravée par l'insuffisance des moyens humains. Toutefois, deux réalisations ont excédé les valeurs cibles particulièrement le nombre de textes élaborés et étudiés (32 textes contre 12 prévus) et le pourcentage des requêtes traitées (90% contre 70% prévues) au niveau de la Direction de la Promotion de l'Intégrité. Pour l'objectif de lutte contre la corruption dans le secteur judiciaire, trois (03) Cellules d'Ethique et de Déontologie ont été lancées à Antananarivo, Mahajanga et Toamasina contre les six (06) prévues.

Le Ministère des Affaires Etrangères

La moitié des indicateurs établis pour le programme « Administration et coordination » ont atteint leur valeur cible. L'insuffisance des crédits alloués est à l'origine de la faiblesse de réalisation des quelques indicateurs comme le nombre de parcs automobile et informatique au service de la diplomatie, le nombre de réseaux informatiques de technologie avancés et le nombre des autres Institutions étatiques et Collectivités Décentralisées ayant la notion de pratique protocolaire.

En revanche, la réalisation du programme de renforcement des travaux de promotion au niveau des représentations extérieures de Madagascar connaît une meilleure performance avec un taux de réalisation s'élevant à 70,83% (17 sur 24 indicateurs d'objectifs atteints). La crise sociopolitique qui sévit dans le pays a pourtant constitué un handicap à l'atteinte de quelques indicateurs d'objectifs, tels que les réunions et séminaires statutaires assistées par les dirigeants malgaches, l'accès des Collectivités Décentralisées aux Investissements Directs Etrangers et l'harmonisation des structures, personnel et moyens au sein de la diplomatie.

Ministère des Relations avec les Institutions

L'accomplissement de sa mission se décline en trois (03) programmes : « Administration et coordination », la « coordination des relations avec les Institutions » et la « promotion de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne ».

Sur les cinq (05) objectifs que le nouveau Ministère a fixé dans le cadre du premier programme, seul un (01) a été effectivement concrétisé, dont la préservation et la valorisation du patrimoine. Le non-respect des procédures administratives et financières, la non-effectivité des procédures de passation de marché et la lourdeur des procédures administratives sont à l'origine des écarts de réalisation pour la réhabilitation du Ministère d'une part et pour l'acquisition d'équipements et matériels d'autre part. Le taux de réalisation de la mise en place du système de communication affiche d'ailleurs un écart de 52%, en raison de l'insuffisance des moyens de communication et de la lourdeur des procédures administratives.

En revanche, les programmes restants affichent une haute performance dans la mesure où tous les indicateurs d'objectifs sont tous atteints. D'autres réalisations excèdent même les prévisions malgré l'insuffisance des moyens, ce sont les cas entre autres des objectifs de coordination des relations avec les Institutions : le taux de réalisation du développement démocratique au sein de ces dernières atteint les 25% prévus puisque les citoyens sont informés sur les décisions prises et amendements des textes législatifs. Pour l'objectif de promouvoir la cohérence des cadres juridiques au niveau des Institutions, le taux de réalisation avoisine les 75%. Quant à la promotion de la bonne gouvernance, de la participation citoyenne et enfin de l'intensification de la collaboration avec la presse responsable au progrès social : divers ateliers et colloques ont été organisés pour responsabiliser les citoyens, institutionnaliser les sociétés civiles et sensibiliser les organes de presse.

Le Ministère des Forces armées

Le Ministère des Forces Armées accomplit deux grandes missions en l'occurrence la « défense et sécurité » et « le renforcement de la défense nationale ».

La première mission, s'inscrivant dans deux programmes « l'Administration et coordination », « le pilotage de la politique de défense », connaît une performance acceptable en ce sens que le taux moyen de réalisation des objectifs est de l'ordre de 80%.

Quant à la seconde mission, l'évaluation de sa performance ne peut être effectuée en totalité compte tenu de l'indisponibilité de la majeure partie des données (62,5%). Pour les indicateurs d'objectifs disponibles, seule la moitié a atteint sa valeur cible. Les écarts sont flagrants en ce qui concerne le nombre de jours de sortie en mer par an ainsi que pour le nombre de militaires formés.

Le Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le SEG met en œuvre six (06) programmes qui sont entre autres « l'Administration et coordination », « surveillances nautique et territoriale », « cadrage sécuritaire interministériel », « sécurité et ordres publics », « normalisation des équipements et infrastructure », « formation ». Sur une vue d'ensemble, neuf (09) indicateurs sur les treize (13) fixés sont atteints (dont un indicateur avec des données non disponibles) soit un taux de réalisation s'élevant à 69,23%.

Le programme de « surveillances nautique et territoriale » affiche de faibles performances, toutes les valeurs cibles ne sont pas atteintes. On note même un écart manifeste concernant l'objectif de renforcement de la surveillance nautique, si l'objectif retenu initialement prévoit 700 heures de navigation durant toute l'année 2011, la réalisation n'est que de 130 heures. Aucune réalisation n'a été enregistrée quant à l'objectif d'amélioration de la surveillance territoriale par observation aérienne. En revanche, mis à part les données non disponibles, tous les objectifs ont été accomplis pour le reste des programmes. Certaines réalisations présentent même des performances majeures, comme le cas de

l'objectif de rétablissement d'ordre public. Ainsi, si le nombre des éléments engagés par jour est fixé à 9 680, ce chiffre remonte jusqu'à 11 350 lors de la clôture de l'exercice.

Le Ministère de l'Intérieur

Les principaux programmes de ce Département ministériel sont composés de « Administration et coordination », « administration territoriale » ainsi que « la gestion des risques et des catastrophes ».

Sa principale mission est orientée vers l'administration du territoire.

Une (01) sur (04) valeurs cibles sont atteintes pour le programme « Administration et coordination ». Un énorme écart apparaît pour l'objectif de réactualisation des attributions des chefs d'Arrondissements administratifs, l'objectif n'étant atteint qu'à hauteur de 14,89% seulement. En effet, seuls les Chefs d'Arrondissement des Régions d'Analamanga et de Bongolava ont pu bénéficier de la formation programmée faute de moyens disponibles.

Un bon niveau de performance est cependant à mettre en relief pour le programme « administration territoriale ». Toutes les valeurs escomptées sont réalisées à 100% pour chacun des indicateurs. Certains résultats surpassent même les prévisions initiales, tel est le cas de l'objectif de dotation de carte d'identité nationale pour les citoyens âgés de 18 ans. En effet, s'il était attendu de délivrer 500 000 cartes au cours de cette année, le Ministère a pu en délivrer 693 000, et ce, malgré le retard au niveau du déblocage des crédits alloués y afférent. 100% des dossiers d'expulsion et d'interdiction de séjour ou d'entrée sur le territoire national ont été traités.

Concernant le troisième programme « gestion des risques et des catastrophes », d'une manière générale, l'insuffisance budgétaire constitue un obstacle à l'accomplissement de certains objectifs comme ceux de prioriser les actions de préventions et de réduction des risques et des catastrophes ; d'améliorer la qualité des interventions. Ainsi, on remarque l'existence de quelques écarts pour le nombre de Communes formées et redynamisées en GRC (350 sur 500 prévus) ; six (06) Districts sur les 20 prévus ont été recyclés en GRC ; 1000 Communes et Fokontany sur 1200 programmés ont été formés sur la collecte et l'envoi des données post catastrophe par SMS. L'intervention post catastrophe incendie ne couvre qu'un taux de 25% contre 60% prévu.

Le Ministère de la Décentralisation

Ce Ministère ne comporte qu'une seule mission « décentralisation », répartie en deux programmes à savoir « l'Administration et coordination » et le « développement des collectivités décentralisées ». Seule la moitié des indicateurs fixés est atteinte (2 sur 4).

Pour le programme « l'Administration et coordination », l'objectif d'amélioration du système d'information n'a pu être réalisé dans sa totalité dans la mesure où le taux réel d'exécution du budget est inférieur à celui prévu initialement.

Le programme « développement des collectivités décentralisées » suit par ailleurs la même tendance, un (01) sur deux (02) indicateurs fixés n'a pas atteint sa valeur cible, il s'agit du taux de collecte des taxes locales avec une différence de 50% par rapport à la prévision. Dans le cadre du projet « Appui à la décentralisation » les capacités des CTD ont été renforcées grâce à l'accompagnement de 150 Communes dans le domaine de la fiscalité locale. Pour le Fonds de Développement Local, un outil harmonisé en matière de budget participatif a été validé. Pour le projet ACORDS (Appui aux Communes et Organisations Rurales pour le Développement du Sud), 50 Communes ont été formées en gestion des marchés alors que 45 Communes ont été formées en gestion et mise en œuvre des projets. Enfin, l'appui en développement régional a été surtout axé sur le traitement de 14 dossiers d'accord de siège.

Ministère de la Sécurité Intérieure

Investi dans la mission « sécurité publique », ce Ministère a élaboré deux programmes dont « l'Administration et coordination », et « la sécurité publique ».

En général, sa performance est d'un niveau moyen avec sept (07) indicateurs atteints sur les douze (12) existants. Un résultat connaît une performance remarquable en dépassant largement la prévision : il s'agit du nombre de matériels techniques acquis, avec un taux de réalisation remontant jusqu'à 477,14%. Les données ne sont pas disponibles quant au nombre de directions régionales construites. Aucune construction de commissariats n'a été réalisée.

Durant cette période, 110 929 visas non immigrants ont été délivrés à la frontière générant ainsi une recette d'une valeur de 542 900 000 Ariary. De plus, 32 457 passeports biométriques ont été élaborés permettant le versement d'une recette d'un montant de 1 947 420 000 Ariary. Enfin, 480 policiers ont obtenu la qualité d'Officiers de Polices Judiciaires pour cette année.

Le Ministère des Finances et du Budget

Dans le cadre de la poursuite de sa mission, le ministère a mis en place six (06) programmes qui se répartissent comme suit : « Administration et coordination », « gestion du budget », « gestion fiscale », « douanes », « trésor », « action sociale et développement ». La performance de ce Ministère est relativement moyenne, avec 33 indicateurs atteints sur les 60 fixés. Il est à noter que l'évaluation de cette performance n'a pu être effectuée en totalité dans la mesure où douze (12) de ces indicateurs ne sont pas disponibles.

Pour le programme « Administration et coordination », quatre (04) objectifs sur cinq (05) sont réalisés conformément à la prévision. Seul l'objectif de renforcement de la bonne gouvernance n'est pas atteint : les écarts sont considérables en ce qui concerne le taux d'amélioration de la gouvernance financière ainsi que le taux de relation avec les autres ministères et institutions avec une différence de 60% par rapport au taux établi en valeur cible.

La performance est satisfaisante quant au programme « gestion du budget », avec un seul indicateur non atteint : il s'agit de l'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif de préservation et de valorisation du patrimoine de l'Etat. En effet, le taux du patrimoine préservé et valorisé affiche une différence de 39,55% par rapport au taux prévu. Le magasin de transit à Tsaralalàna a été réhabilité. Les autres objectifs ont été concrétisés comme prévu tels que l'exécution conforme aux priorités de l'Etat, le respect du calendrier du cadrage, la publication des textes budgétaires dans le site web et la finalisation de la base de données unique de la solde. 22 Services Régionaux de la Solde et des Pensions sont opérationnels.

Par contre, on enregistre une faible performance pour le programme « gestion fiscale » dans la mesure où aucune réalisation n'est obtenue pour l'objectif d'obtenir en temps réel les données fiscales en provenance des entreprises et des services opérationnels. Néanmoins, l'objectif a été dépassé pour l'amélioration des structures d'accueil des usagers au niveau central et régional. 15 nouvelles structures dont plusieurs centres fiscaux (dont Midongy Atsimo, Manja, Analalava, Soalala, Mitsinjo, Nosy Varika, Fenoarivobe) sur six (06) prévues ont été créées grâce à la collaboration des structures décentralisées.

Le niveau de réalisation est moyen pour le programme « douanes ». En effet, cinq (05) sur les treize (13) indicateurs sont atteints, dont quatre (04) ne sont pas disponibles. Une haute performance mérite d'être mise en exergue, notamment les efforts déployés au cours de cette année pour la mise en pratique d'une meilleure gestion de risques, l'optimisation du traitement des dossiers et de lutte contre les importations illicites. Ainsi, si lors de la prévision, le nombre de renforcement de la lutte contre la fraude est fixé à 377, ce chiffre remonte jusqu'à 2 868, soit un niveau d'atteinte de l'indicateur de 760,74%. Des actions ont été également effectuées pour surveiller et contrôler l'ensemble du territoire douanier surtout dans les zones sensibles : le fonctionnement des brigades mobiles de surveillance douanière dans les six (06) ex-Chefs-lieux de Provinces a été redynamisé, des renseignements sur les marchandises périmées et les pierres précieuses ont été recueillies, et enfin 30 infractions ont été constatées.

Cinq (05) objectifs ont été définis dans le cadre de la réalisation du programme « trésor ». Le premier objectif, celui de réaliser les activités de reporting périodiques de l'Etat, n'a connu que de faibles réalisations, vu les quelques écarts détectés au niveau de chaque indicateur. A ce titre, une nette différence de 37,4% est enregistrée pour le taux de régularité de la production des comptes publics. C'est aussi le cas du taux de fiabilité et exhaustivité des comptes publics, mais avec une différence minimale de 06,3%. Quant au second objectif, celui d'assurer un standard de service à l'endroit des usagers du trésor, seuls trois (03) indicateurs sur les sept (07) existants sont réalisés : il s'agit notamment du nombre d'outils de gestion et d'analyse de la dette mis en place, le délai moyen de traitement des dossiers relatif aux opérations de changes d'un usager du trésor, et le taux d'intérêt moyen global des opérations des BTA. Les réalisations sont acceptables pour l'objectif d'amélioration

du recouvrement des créances et des ressources diverses avec quatre (04) valeurs cibles atteintes parmi les sept (07) fixées. La réalisation la plus performante est attribuée au taux de recouvrement des créances non fiscales issues des Fonds de Contre-Valeur : ce taux est fixé à 100% à titre de prévision, la réalisation cumulée au cours de l'année 2011 remonte jusqu'à 241,57%, soit un excédent de 141,57%. Par contre, un faible résultat est noté au niveau du taux de recouvrement des dividendes sur les participations de l'Etat, avec une différence de 71% par rapport à la prévision.

Les données ne sont pas disponibles pour le dernier programme « action sociale et développement ».

Vice-Primature chargée de l'Economie et de l'Industrie

La VPEI, comme son nom l'indique, comporte deux missions en l'occurrence le « pilotage de l'économie » et « l'industrie ».

Le programme « Administration et coordination » de la première mission affiche un niveau moyen de réalisation des objectifs, aucun problème majeur n'a été détecté au cours de l'exécution budgétaire 2011. En ce qui concerne le taux de croissance économique, indicateur de mesure relatif au programme économie, un écart de 2,1% par rapport à la prévision (2,8%) est enregistré. Parmi les principales raisons évoquées pour cet écart figurent la baisse de la production agricole suite à la perturbation de la pluviométrie, la réduction des activités de la branche élevage à cause du tarissement des ressources halieutiques et l'absence de financement extérieur conduisant à la non réaction des projets d'investissements publics et donc à la révision à la baisse des activités du BTP.

Pour la mission « industrie », des avancées significatives sont relevées sur une vue d'ensemble. A ce titre, l'objectif de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries/Coopératives connaît une réalisation performante en ce sens que le nombre de coopératives renforcées remonte jusqu'à 102 si la prévision a été fixée à 70. De tels résultats positifs ont pu être obtenus grâce aux efforts déployés pour renforcer les Coopératives. En effet, plusieurs Partenaires Techniques et Financiers se sont portés volontiers pour renforcer les capacités des Coopératives travaillant avec eux. La concrétisation de l'objectif d'appui à la densification des industries de transformations connaît par ailleurs la même tendance. Le nombre d'unités de transformations effectivement mises en place (20) dépasse la valeur fixée initialement (10). A cela s'ajoute l'excellente performance observée pour l'objectif de dynamisation du secteur industrie ; si l'objectif assigné est de délivrer vingt (20) attestations de destination et autorisation d'opération, les réalisations s'élèvent jusqu'à 340, soit un surplus de 320 attestations délivrées. Selon les explications, sur la période d'une année, une entreprise franche peut demander une ou plusieurs attestations de destinations selon ses besoins en équipements à mettre en œuvre.

Vice-Primature Chargée du développement et de l'Aménagement du Territoire

Pour la mission « Domaine et Sécurisation Foncière », on enregistre une haute performance, notamment pour l'objectif de renforcement de capacité des agents sur la gestion des dossiers fonciers, lequel est atteint à hauteur de 235.33%. Ce résultat positif est attribuable à la prise en compte de tous les personnels sur les nouveaux textes fonciers. Le nombre réel de titres fonciers réellement établis a aussi dépassé les prévisions fixées, et ce, grâce à la mise en œuvre de l'opération titres. Toutefois, le problème de financement au cours de cette année constitue un facteur de blocage pour la mise place des guichets fonciers comme prévu.

En ce qui concerne la mission « Aménagement du territoire », pour l'objectif de la maîtrise du développement urbain, les résultats réellement obtenus ne coïncident pas ceux escomptés. En effet, les activités ont été abandonnées faute de financement. Ce problème de financement a eu aussi une conséquence négative sur l'élaboration des documents de planification territoriale, puisqu'une différence de douze (12) documents élaborés a été enregistrée. D'ailleurs, seuls 74 personnels sur 180 prévus ont pu bénéficier de la formation dispensée, faute de crédits affectés à cette fin. En revanche, la réalisation a largement excédé la prévision pour ce qui est de la construction des pôles urbains et ruraux bénéficiant d'équipements et d'infrastructures en ce sens que la construction des 627 « Tranomora » a été prise en compte.

Le Ministère du Commerce

Le pilotage de la politique du Ministère est intégré dans les programmes « Administration et coordination » d'une part, et « commerce » d'autre part.

L'unique objectif assigné dans le premier programme n'est pas rempli comme prévu. En effet, le taux d'exécution budgétaire réel est de 85,38% alors que la prévision est de 96%. D'après les explications, cette différence est due au faible niveau d'engagement de la rubrique « transfert » avec un taux de 58,71%.

Quant au second programme, deux sur trois indicateurs d'objectifs fixés sont atteints, il s'agit de l'élaboration et de l'adoption des textes législatifs et réglementaires, l'accroissement annuel des exportations en termes de DTS grâce à la reprise des recettes des Zones Franches Industrielles et l'accroissement des exportations des produits miniers. Le problème de financement a perturbé l'atteinte de la valeur cible pour la mise en place des cadres institutionnels.

B. SECTEUR PRODUCTIF

Le Secteur productif est composé de six départements ministériels : Agriculture, Elevage, Pêche et Ressources halieutiques, Tourisme et Artisanat, Environnement et Forêt, Mines.

Le Ministère de l'Agriculture

La mission de pilotage de la politique agricole, comporte trois (03) programmes dont « l'Administration et coordination », « révolution verte et durable », et enfin « la recherche agricole ».

Le résultat de la réalisation pour le premier programme est louable dans la mesure où 75% des indicateurs fixés sont atteints. Une performance significative est même relevée pour l'objectif de gestion efficace des ressources humaines et du patrimoine du Ministère. Ainsi, s'il était attendu de former 150 agents, 4 926 ont pu bénéficier de cette formation au titre de l'année 2011. En effet, des professionnels des différents entités et projets ont assuré ces formations à titre de collaboration. Toutefois, l'écart de 20% pour le nombre de comptes matières approuvés est imputable au changement de responsable.

Dans le cadre du programme « révolution verte et durable », huit (08) sur les onze (11) valeurs cibles sont atteintes, soit un taux moyen de réalisation de l'ordre de 72,72%. Ainsi, il est crucial de souligner que pour ces indicateurs réalisés, le niveau de la performance est élevé. A ce titre, si l'engrais prévu être disponible auprès des producteurs se chiffre à 2 150 tonnes, la valeur réalisée remonte jusqu'à 2 935, soit une réalisation s'élevant à 136,51%. C'est aussi le cas du nombre des acteurs de développement formés et informés en matière d'agrobusiness, avec un niveau d'atteinte de l'indicateur d'objectif largement supérieur avec un taux de 288,15%. Les quelques résultats négatifs obtenus s'expliquent par la mise en veilleuse de deux Centre de Service Agricole (CSA) pour l'année 2011 et l'insuffisance de performance de certains CSA opérationnels.

Afin de pouvoir réaliser le programme de la recherche agricole, le Ministère s'est fixé trois objectifs, lesquels sont tous atteints au cours de l'année 2011. On observe même des dépassements comme le cas de la quantité des semences améliorées et le nombre des formateurs/groupements de paysans formés.

Le Ministère de l'Elevage

Le niveau d'atteinte des objectifs des deux (02) programmes du Ministère est évalué à 47,36%, neuf (09) indicateurs sur les 19 fixés sont atteints.

Pour le programme « Administration et coordination », notamment l'objectif d'amélioration de la qualité de vie, la descente vers les Régions s'avère insuffisante au cours de cette année. Parmi les principales raisons de ce problème figurent le manque de moyen de locomotion et la précarité du budget alloué au Service de l'Audit Interne. Cependant, les valeurs réalisées dépassent celles prévues en ce qui concerne l'indicateur de nombre de textes réglementaires relatifs à l'élevage mis à jour et élaboré. La même performance s'affiche également pour l'objectif d'amélioration de la gestion des ressources du secteur. En effet, la prévision était de 465 situations administratives du personnel régularisées, alors que la réalisation atteint les 836, soit 179,78%. De tels résultats positifs sont attribuables à la mise en place des services régionaux du Ministère de la Fonction Publique et du Ministère des Finances et du Budget,

laquelle a facilité la régularisation de la situation du personnel. Par contre, pour la mise en place du système d'information, aucune réalisation n'est enregistrée, d'après les explications, la confection de base de données est en cours.

Le taux de réalisation des objectifs est faible pour le cas du programme « développement de la production animale ». En effet, sur les 50 vétérinaires sanitaires à encadrer, seuls 09 l'ont été effectivement ; pour les 8 500 000 doses de vaccins à administrer, les réalisations ne se chiffrent qu'à 4 183 986, cela étant imputable aux réticences des éleveurs à présenter les animaux à la vaccination annuelle. Par contre, un bon niveau de performance est constaté pour l'encadrement des exploitations apicoles, avec un taux de réalisation de l'ordre de 135.71%.

Le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

Le Ministère affiche un taux de réalisation moyen de 58,33%. Sept (07) indicateurs sur douze (12) n'ont pas été atteints. On peut citer notamment l'approbation des marchés, l'approbation des textes législatifs et réglementaires, la production des ressources halieutiques et l'autorisation d'installation de l'élevage en cage. Aucune région n'a été touchée par l'enquête-cadre au cours de cette année, le démarrage de l'enquête dépend en fait du déblocage du financement Programme d'Appui aux Communautés des Pêcheurs du Littoral de Tuléar de la Banque Africain pour le Développement (BAD). Toutefois, le nombre réel de licence de pêche et permis de collecte des produits halieutiques a excédé les chiffres prévus, un surplus de 80 a été enregistré suite aux nouvelles demandes y afférentes.

Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Pour la mission « artisanat », les objectifs fixés ne sont pas réalisés comme prévus. Si la prévision est de traiter les dossiers administratifs dans un délai de 72 heures, le délai réel est de 120 heures. Parmi les principales raisons de ce retard figurent la scission du Ministère, le changement de la structure et le changement de responsables. Par ailleurs, la professionnalisation des artisans n'a pu être entamée convenablement, l'objectif n'est atteint qu'à hauteur de 72,4% compte tenu de la diminution du nombre de missions de sensibilisation.

En revanche, la mission « tourisme » présente une performance satisfaisante. Le nombre de touriste visitant Madagascar dépasse la valeur cible avec un taux de réalisation à hauteur de 102%. De ce fait, on enregistre un surplus de 3,66 millions de DTS de recettes touristiques par rapport au montant initialement prévu. Pour le programme de développement du contrôle et du suivi touristique, l'objectif est largement atteint avec un excédent de 321 établissements contrôlés.

Le Ministère de l'Environnement et des Forêts

La réalisation du programme « Administration et coordination » a pu faire ressortir une bonne performance, plus particulièrement pour la création des aires protégées et pour le nombre de contrôle

effectué étant donné que les valeurs réalisées excèdent celles initialement prévues. En effet, 403 contrôles ont été effectués au cours de l'année alors que la prévision n'était que de 150, soit un taux de réalisation des objectifs allant jusqu'à 268,66%. Il n'en est pas de même pour la mise en place de l'e-gouvernance du ministère et pour le reboisement et la restauration des superficies, où des écarts de réalisation apparaissent au niveau des indicateurs.

Quant au programme de « développement du réflexe environnemental », l'objectif d'intégration de la dimension environnementale dans tous les programmes, les politiques et les plans sectoriels a été accompli conformément à la prévision.

Le Ministère des Mines

Dans la mise en œuvre de sa politique, le Ministère des Mines a mis en œuvre deux (02) programmes, dont « Administration et coordination » et « développement du secteur minier ».

Pour le premier programme, l'objectif de renforcement des prestations de service public connaît une bonne performance, l'indicateur étant atteint dans sa totalité. Pour l'objectif d'accroissement des recettes d'exportations minières, celles ont enregistrées un montant de 104 milliards d'Ariary. Le nombre de titres miniers délivrés n'est pas disponible, étant attendu que l'octroi de permis miniers a été suspendu depuis le début d'année 2011. Les données ne sont pas également disponibles pour l'objectif du renforcement de la promotion des investissements dans les industries extractives rendant ainsi impossible l'évaluation de la performance de sa réalisation.

C. SECTEUR INFRASTRUCTURE

Le secteur infrastructure est composé de six (06) Ministères dont l'énergie ; l'eau ; travaux publics et météorologie ; transports ; communication ; poste, télécommunication et nouvelles technologies.

Le Ministère de l'Energie

La mission « Energie » est axée sur la promotion des ressources d'énergie locales et le développement des infrastructures. Parmi les six (06) objectifs fixés, seule la promotion de l'exploitation rationnelle des sources d'énergie locales ont pu être mesurés. En somme, cinq (05) ressources d'énergie renouvelables et ressources d'énergie non renouvelables (ressources d'énergie renouvelables hydraulique, solaire, éolien et installation de nouveaux groupes thermiques pour diminuer le délestage sont développées et promues sur les sept (07) prévues, soit un taux de réalisation de 71,70%.

Il est à noter que la majorité des valeurs réalisées des indicateurs établis par le Ministère de l'Energie ne sont pas disponibles, comme le taux des investissements privés dans le financement du secteur énergie, le taux d'accès des ménages à l'électricité en milieu urbain et rural. En effet, six (06)

sur les huit (08) indicateurs ne sont pas mesurés. Ce qui rend difficile l'appréciation de sa performance et de ses réalisations physiques réelles. •

Le Ministère de l'Eau

Sur une vue d'ensemble, les objectifs fixés par ce Ministère ne sont pas atteints comme prévus. La réduction des nombres des agents en Emplois à Courte Durée est à l'origine de la faiblesse du taux d'exécution budgétaire par rapport à la prévision. Les écarts enregistrés pour le nombre de bassin inventorié, le nombre des comités de grands bassins mise en place et le nombre de périmètre de protection relatif au projet d'AEPA sont dus à la suspension de recouvrement de redevance. On dénote également une faiblesse de rentrée des recettes à cause de l'inexistence des locataires malgré le lancement d'appel à plusieurs reprises aux locataires des ateliers de forage.

Le taux d'accès infrastructures d'assainissement national accuse un écart de 16 % par rapport à l'objectif fixé. Cet écart est imputable à la crise politique de 2009, laquelle a constitué un frein aux réalisations et au déblocage de fonds extérieurs. Un indicateur affiche par contre une réalisation relativement satisfaisante dont le taux de desserte en eau potable en milieu rural qui a atteint 39% contre une prévision de 40%. Ce qui implique que l'accès en eau potable dans les zones rurales a obtenu une avancée plus significative que celui en zone urbaine suite aux efforts offerts par l'Etat.

Le Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie

Le niveau de la performance de ce Ministère est évalué à 73,33% : onze (11) indicateurs sur les quinze (15) établis sont atteints.

Pour la mission « Travaux Publics », le pourcentage des communes accessibles par voie de surface a été revu à la baisse à la fin de l'année 2011, si la prévision était de 75%, la réalisation n'a atteint que les 63%. Ce statu quo se justifie par l'absence de financement des routes rurales. Dans le programme « Administration et coordination », l'objectif de mobilisation des ressources humaines sur le contrôle de gestion basé sur les performances a été dépassé grâce à la réalisation du plan de formation au profit du personnel du Ministère et au profit des partenaires techniques (62,50% contre 50% prévu). Pour le programme « Développement des infrastructures routières », le taux de Redevance de l'Entretien Routier (RER) précompté pour le Fonds d'Entretien Routier n'a atteint que 9% contre 7% prévu. En effet, à la fin de l'année 2011, le RER impayé accuse 55 milliards d'Ariary exigeant une intervention plus poussée à effectuer auprès des compagnies pétrolières pour faciliter leur recouvrement. Néanmoins, pour la campagne 2011, 5 473 km sur 5 723 km de routes nationales bitumées ont pu être traité en entretien courant soit un taux de réalisation de 96%.

S'agissant de la mission « météorologie », toutes les valeurs cibles n'ont pas été réalisées telles que le taux d'accès des usagers aux informations hydrologiques, le taux de couverture en réseau, le taux de fiabilité des prévisions météo etc. Les valeurs cibles pour Le nombre de régions utilisateurs des

informations météorologiques n'ont pu être atteintes pour l'année 2011, d'après les explications, ce programme est en cours de mise en œuvre.

Le Ministère des Transports

Pour le programme « Administration et coordination », le premier objectif qu'est d'assurer une meilleure coordination du secteur est rempli dans sa totalité. La réalisation dépasse même la valeur cible pour le nombre de dossiers de marchés établis dans les délais requis. Pour le renforcement de capacités en ressources humaines et matérielles du département, second objectif, aucun agent n'a été formé, en raison du report de cette formation pour l'année suivante.

Quant au programme « transports routiers et ferroviaire », seule deux (02) sur les six (06) valeurs cibles ont été réalisées, dont le nombre d'ouvrages d'art réhabilités et le nombre de session de sensibilisation à la sécurité routière. L'écart constaté de 21 985 tonnes de fret par voie aérienne découle de quelques facteurs comme la reprise tardive du trafic de chrome, l'absence du trafic de blé et les déraillements. Les défauts mécaniques tels que les suspensions défectueuses des wagons et des matériels de voies ont, quant à eux, engendré la hausse du nombre de déraillement.

Enfin, pour le programme « transports maritime, fluvial et aérien », le surplus de 435 tonnes de fret maritime par rapport à la prévision est lié à l'opérationnalisation des grands ports malagasy. En revanche, on note une baisse de nombre de passagers par voie aérienne ainsi que du tonnage du fret aérien (écart de 6 850 tonnes) pour l'année 2011 eu égard à la conjoncture politique et économique du pays.

Le Ministère de la Communication

Ce Ministère a été nouvellement créé. Ce qui explique une performance relativement faible des actions.

L'insuffisance des personnels et le manque de formation expliquent l'écart de réalisation pour le programme « Administration et coordination ». L'objectif d'appui à la mise en place et la bonne marche des communications régionales n'a été réalisé que partiellement puisque seuls cinq (05) communicateurs sur 20 prévus ont été formés. La couverture médiatique régionale reste également à améliorer dans le sens où 90 émissions sur 1 500 prévues ont été télédiffusées. La performance est également faible pour le programme « média », dans la mesure où les activités y afférentes ont été réalisées directement par le PNUD. La mise en place du Ministère nouvellement créé n'a pas permis l'atteinte les objectifs établis dans le programme de développement des infrastructures Radio et Télévision. En fait, si la prévision est d'acquérir 195 matériels, le Département n'a obtenu que 02 matériels.

Le Ministère de la Poste, de la Télécommunication et des Nouvelles Technologies

L'objectif est atteint pour la mission « Postes et Télécommunications » du Budget Annexe, le crédit engagé par rapport au crédit global est de 87,45% si la prévision est de 80%. Ce n'est pas le cas pour la mission « Postes et Télécommunications » du Budget Général, le crédit engagé n'est que de 61,81% suite à l'adoption de la politique d'austérité, alors que la prévision était à 100%.

Concernant la mission « TIC », 09 sur 10 cyber espace et cyber base sont installés, en effet, les centres Vohikala fonctionnent normalement et la réalisation du projet reprend suite aux nouvelles directives émanant des décideurs du MPTNT.

D. SECTEUR SOCIAL

Le secteur social comprend huit (08) départements ministériels à savoir fonction publique, travail et lois sociales; population et affaires sociales ; santé publique ; éducation nationale ; enseignement technique et formation professionnelle ; enseignement supérieur et recherche scientifique ; sports et enfin culture et patrimoine.

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Figurant parmi les Ministères qui possèdent plusieurs indicateurs (117), ce Ministère met en œuvre trois grandes missions : travail et lois sociales, fonction publique et emploi.

Pour la mission « travail et lois sociales », d'une manière générale, les objectifs ne sont pas atteints. Néanmoins, on observe un bon niveau de performance pour le programme d'intensification de lutte contre le travail des enfants, l'atteinte des objectifs est de l'ordre de 141,08%. En effet, sur les 2 500 enfants prévus à retirer du travail, 3 527 l'ont été réellement au cours de l'année 2011. Cette performance est le fruit de la sensibilisation tenue au gymnase couvert d'Ankorondrano.

Quant à la mission « Fonction Publique », les réalisations sont relativement faibles pour le programme « Administration et coordination ». Seuls 25 matériels informatiques sont acquis sur les 150 prévus en raison de la sophistication des spécifications techniques, 90% des services régionaux et centraux sont mis en réseau puisque des problèmes se sont survenus lors des collectes des données.

Pour ce qui est du programme « amélioration de la qualité des services publics et de renforcement des capacités des Agents de l'Etat », plusieurs objectifs n'ont pas été accomplis tels que l'opération de suivi et de contrôle au niveau des services publics, l'établissement des relations avec les établissements de formations, la formation des agents du Ministère, la réunion de la commission d'Appréciation des stages, la mise en place du guichet unique au niveau central et régional ainsi que l'appropriation du code par les agents publics.

Enfin, pour la mission « emploi », celle-ci affiche un taux de réalisation des objectifs acceptable. Bien que quelques écarts de réalisations apparaissent comme pour l'organisation d'un atelier de sensibilisation, ou pour la mise en œuvre des stratégies de promotion et de créations d'emplois

productifs; la plupart des valeurs prévues sont atteintes, voire même dépassées. Ce sont les cas notamment de la création de nouveaux Services Régionaux de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'amélioration de la productivité locale par le renforcement des capacités et la formation professionnelle, l'octroi d'Autorisation d'Emploi ainsi que le visa des contrats des travailleurs immigrés.

Le Ministère de la Population et des Affaires Sociales

En général, l'ensemble des programmes connaît un bon niveau de performance. Pour la « promotion sociale et familiale », plusieurs activités ont été exécutées comme prévu telles que la confection des cartes vertes, la dotation des Centres de réinsertion socioéconomique en matériels et équipements, l'appui des communes rurales et districts en matériels agricoles, ... D'autres réalisations ont dépassé même la prévision, c'est le cas de la création d'un réseau de protection de l'enfant dans les communes et de la formation des intervenants en matière de protection de l'enfant.

Le programme « promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes » a atteint également les résultats escomptés. Plusieurs associations de femmes ont pu bénéficier du renforcement de capacité technique et matérielle, 2 000 femmes ont été mobilisées pour intégrer le réseau Firaisankinan'ny Andriambavilanitra Malagasy (FIAMA) et des jeunes déscolarisés ont pu suivre une formation professionnelle.

Le Ministère de la Santé Publique

Le secteur santé figure parmi les priorités nationales lequelles les actions sont réparties entre deux (02) principales missions « santé » et « planning familial ». Ce Département dispose le plus grand nombre de programmes (08) dont deux programmes transversaux « Administration et coordination » et 04 programmes sectoriels : « fournitures de services de santé de base », « fournitures de services de santé hospitaliers », « fournitures de médicaments, consommables et autres produits », « lutte contre les maladies », « survie et développement de la mère et de l'enfant », « planning familial ».

Pour le programme « Administration et coordination » de la mission « santé », on relève que 100% des Directions Régionales de Santé Publique et des Services de Districts de Santé Publique disposent tous d'un Plan de Développement Sanitaire et un Plan de Mise en Œuvre. Par contre, 64% des CSB sur une prévision de 85% sont aux normes en personnel quantitativement et qualitativement. En effet, le Ministère fait face au défi de fidélisation des médecins en zones enclavées et envisage dans les années à venir à développer des mesures incitatives pour y parvenir.

Concernant le programme « fournitures de services de santé de base », des avancées significatives ont été signalées quant au nombre de CSB réhabilités qui a atteint 61 sur les 50 prévus compte tenu de la collaboration de l'Etat avec les partenaires financiers ainsi que la mobilisation des PIP régionaux.

Une meilleure performance également a été enregistrée dans le « fournitures de services de santé hospitaliers ». Cinq (05) Centres Hospitaliers de Référence Régionale (CHRR) ont été réhabilités et équipés notamment le bloc opératoire de Tsiroanomandidy, Toliary, le CHRR Taolagnaro, Ambovombe Androy et Ihosy.

Les réalisations sont considérablement faibles pour le programme « survie et développement de la mère et de l'enfant ». Sur les 350 000 Kits d'accouchement qui doivent être distribués aux parturientes au cours de l'année 2011, les réalisations n'atteignent que les 12 208 Kits, soit un taux de réalisation largement inférieur de l'ordre de 3,48%. Ce faible niveau de performance découle de l'insuffisance des fonds alloués aux achats.

Enfin, on constate une performance élevée pour le programme « Planning Familial ». La réalisation remonte jusqu'à 590% pour le nombre de nouveaux sites Implanon grâce à l'appui des partenaires en complément du Budget de l'Etat. Cet appui a permis en outre de dépasser la valeur attendue pour le nombre de CSB amis des jeunes offrant des prestations des services intégrées; sur les 08 CSB cibles, les CSB réellement concernés s'élèvent à 10.

Le Ministère de l'Education Nationale

Dans la conduite de sa politique, ce Ministère accomplit deux missions qui sont « l'éducation » et « l'enseignement général ».

La performance est satisfaisante pour l'ensemble des programmes composant la première mission, à l'exception du programme de l'alphabetisation dont les données ne sont pas disponibles. Ainsi, pour le programme « Administration et coordination », le taux d'engagement des dépenses non salariales est de 92,9% sur une prévision de 82,4%. Cette performance est attribuable au renforcement des compétences des responsables sur l'exécution budgétaire et suivi de la gestion budgétaire. Dans l'optique de décentraliser l'administration publique, sur une prévision de 81%, 76,3% des dépenses en biens et services des structures centrales sont réparties aux structures déconcentrées. Cette déconcentration budgétaire dans le secteur éducation s'effectue de manière progressive.

Pour le programme « Petite Enfance », la performance de +0,6% (taux d'inscription des enfants de 3 à 5 ans dans le préscolaire) s'explique par l'ouverture de nouveaux centres préscolaires. Les mesures administratives et pédagogiques prises ont engendré une amélioration tant à la réduction du pourcentage des redoublants qu'à la tendance croissante de la rétention scolaire au niveau préscolaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement fondamental 2nd cycle. Telles sont les cas des dotations en cantines et kits scolaires, des caisses écoles, de la formation des enseignants, l'allègement des charges parentales...

Pour la seconde mission, deux (02) sur trois (03) indicateurs sont atteints. En effet, une différence de 1,20% est enregistrée pour le pourcentage des redoublants. En outre, le taux d'achèvement du cycle collégial a augmenté à 30% contre 27% prévu.

Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Sur une vue d'ensemble, la performance est satisfaisante pour ce Ministère, avec trois (03) indicateurs atteints sur les quatre (04) établis. Parmi les bonnes réalisations figurent le taux d'engagement des dépenses non salariales, le nombre d'établissements créés et le nombre d'établissements normalisés après évaluation. L'insuffisance des capacités d'accueil et de personnel enseignant pour les établissements public n'a pas permis d'atteindre l'objectif de revalorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. La valeur réalisée n'est que de 350 apprenants pour 100 000 habitants alors que la prévision se chiffre à 559, soit un faible taux de réalisation de l'ordre de 62,61%.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

La politique menée au niveau de ce Ministère s'inscrit dans deux missions qui sont respectivement l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Sur une vue d'ensemble, la performance dudit ministère demeure encore à améliorer.

Pour la mission de l'enseignement supérieur, des écarts sont relevés au niveau des indicateurs. En effet, les objectifs de renforcement des prestations des services publics ainsi que la transformation de l'enseignement supérieur connaissent de faibles performances. Si le nombre d'étudiants pour 1 000 habitants était prévu à 420, ce chiffre n'atteint que les 385 à la fin de l'exercice.

Pour la seconde mission, recherche scientifique, on observe également quelques écarts de réalisation. Ainsi, si le taux d'engagement des dépenses non salariales était fixé initialement à 63,16%, ce pourcentage n'est atteint qu'à 51,72%. Il en est du même pour la part du budget hors solde allouée à la recherche avec une différence de 0,95% par rapport à ce qui a été prévu.

Le Ministère des Sports

Deux programmes ont été exécutés par ce Ministère à savoir « l'Administration et coordination » et « sport ».

Les réalisations sont plus ou moins acceptables pour le programme « Administration et coordination ». Pour le premier objectif, un écart de 13,63% est enregistré concernant le taux d'exécution budgétaire. Quant à celui du renforcement de la gouvernance sportive, l'objectif est rempli conformément à la prévision.

En ce qui concerne le programme « Sport », seul un sur cinq objectifs établis a été concrétisé, il s'agit de l'adoption de la politique en matière de sport pour l'année 2011. Pour les autres réalisations, seules 19 infrastructures sportives sur les 22 prévues ont été effectivement construites/réhabilitées, cette différence est imputable à l'indisponibilité des crédits suite à l'adoption de la Loi de Finances

Rectificatives. D'ailleurs, le nombre de cadres sportifs formés a été réduit à la baisse au cours de cette année, puisque la prévision est de former 80 cadres sportifs alors que 22 seulement en ont pu bénéficier.

Le Ministère de la Culture et du Patrimoine

Les programmes conduits par ce Département sont au nombre de quatre (04) : « l'Administration et coordination », « le patrimoine », « la création et la transmission de savoir » et « la démocratisation de la culture ».

Généralement, le Ministère affiche un taux moyen de réalisation des objectifs. L'écart de 10% par rapport à la prévision pour le taux de satisfaction des services rendus est dû à l'attente de la sortie du nouveau taux de régulation 4^{ème} trimestre. Cette attente explique également les quelques écarts enregistrés pour les indicateurs concernant le nombre des techniciens et opérateurs culturels formés, et le nombre de nouvelles créations appuyés. Néanmoins, l'objectif de valorisation du patrimoine et amélioration des Centres Culturels, ainsi que celui de la valorisation de la culture et métier d'artiste sont remplis selon les objectifs préalablement fixés.

DEUXIEME PARTIE :
SITUATION BUDGETAIRE ET
LOI DE REGLEMENT 2011

L'article 43 de la LOLF alinéa 3 stipule que « Le projet annuel de Loi de Règlement constate le montant définitif des encaissements de recettes et des ordonnancements de dépenses se rapportant à une même année... ». En outre, le second paragraphe dudit alinéa prévoit que la LR établit le compte de résultat de l'année.

D'où, afin de faire ressortir le bilan de la gestion écoulée, il est nécessaire de :

- Analyser d'une manière comparative et détaillée les rapports entre l'exécution et les prévisions budgétaires tant en recettes qu'en dépenses ;
- Etudier l'évolution des résultats de l'exécution budgétaire des organismes publics ;
- Enfin, déterminer le résultat définitif de l'exercice 2011 ;

Ce qui fera l'objet de cette deuxième partie.

I. PREVISIONS, EXECUTIONS ET RESULTATS GENERAUX DE LA LOI DE FINANCES 2011

Tableau 7 : Résultats généraux de l'exécution de la Loi de finances 2011

Nomenclature	Recettes		Dépenses		Exécutions		Solde	
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Crédits initiaux	Crédits finaux	Recettes	Dépenses	Excédents des recettes	Excédents des dépenses
CADRE I								
BUDGET GENERAL DE L'ETAT								
a - Opération de Fonctionnement	2 472 176 582 000,00	2 472 176 582 000,00	2 025 900 018 000,00	2 040 188 492 000,00	2 247 236 915 570,16	1 827 863 539 258,14		
b - Opération d'Investissement	416 900 000 000,00	416 900 000 000,00	1 251 871 062 000,00	1 237 582 588 000,00	71 156 539 986,83	396 818 274 416,75		
TOTAL CADRE I	2 889 076 582 000,00	2 889 076 582 000,00	3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	2 318 393 455 556,99	2 224 681 813 674,89	93 711 641 882,10	
CADRE II								
BUDGETS ANNEXES								
a - Opération de Fonctionnement	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	14 595 536 166,05	10 598 167 119,44		
b - Opération d'Investissement								
TOTAL CADRE II	16 812 730 000,00	14 595 536 166,05	10 598 167 119,44	3 997 369 046,61				
CADRE III								
COMPTES PARTICULIERS DU TRESOR	325 985 145 000,00	325 985 145 000,00	386 602 231 000,00	386 602 231 000,00	98 414 347 275,02	244 992 809 548,70		
TOTAL CADRE III	325 985 145 000,00	325 985 145 000,00	386 602 231 000,00	386 602 231 000,00	98 414 347 275,02	244 992 809 548,70		146 578 462 273,68
CADRE IV								
OPERATIONS GENERATRICES DE FONDS DE CONTRE VALEURS ET ASSIMILEES	564 000 000,00	564 000 000,00	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	1 247 689 093,94	104 235 018,00		
TOTAL CADRE IV	564 000 000,00	564 000 000,00	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	1 247 689 093,94	104 235 018,00	1 143 454 075,94	
CADRE V								
OPERATION EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE	1 813 813 208 000,00	1 813 813 208 000,00	1 364 065 624 000,00	1 364 065 624 000,00	187 079 892 417,84	73 629 913 550,90		
TOTAL CADRE V	1 813 813 208 000,00	1 813 813 208 000,00	1 364 065 624 000,00	1 364 065 624 000,00	187 079 892 417,84	73 629 913 550,90	113 449 978 866,94	
TOTAL GENERAL	5 046 251 665 000,00	2 619 730 920 509,84	2 554 006 938 911,93	212 302 443 871,59	146 578 462 273,68			

Excédent de l'exécution de la Loi de Finances 2011: **65 723 981 597,91 Ar**

Source : CGAF 2011-Etat des dépenses 2011

II. ANALYSES DETAILLEES DES OPERATIONS EXECUTEES

A. LES RECETTES

Tableau 8: Situation des recettes du BGE 2011

(En Ariary)

Rubrique	Prévisions en LFI (1)	Réalisations (2)	Ecart (2)-(1)	Part sur les réalisations totales (%)
Recettes fiscales				
Impôts sur les Revenus, bénéfiques et gains	553 960 007 000,00	530 113 487 015,38	23 846 519 984,62	22,87
Impôts sur le patrimoine	10 769 996 000,00	15 308 262 304,21	-4 538 266 304,21	0,66
Impôts sur les biens et services	703 649 999 000,00	487 198 528 758,35	216 451 470 241,65	21,01
Impôts sur le commerce extérieur	1 034 275 598 000,00	969 999 121 789,70	64 276 476 210,30	41,84
Autres Recettes fiscales	7 429 800 000,00	4 629 512 093,50	2 800 287 906,50	0,20
Sous total recettes fiscales (A)	2 310 085 400 000,00	2 007 248 911 961,14	302 836 488 038,86	86,58
Recettes non fiscales				
Contributions reçues des tiers	54 303 253 000,00	1 325 445 012,40	52 977 807 987,60	0,06
Produits financiers	22 987 929 000,00	101 031 155 022,48	-78 043 226 022,48	4,36
Recettes non fiscales	84 800 000 000,00	137 631 403 574,14	-52 831 403 574,14	5,94
Subvention reçue des Organisations nationales ou internationales	0,00	0,00	0,00	0,00
Aides bilatérales	163 822 626 000,00	3 990 742 255,40	159 831 883 744,60	0,17
Aides multilatérales	253 077 374 000,00	67 165 797 731,43	185 911 576 268,57	2,90
Sous total recettes non fiscales (B)	578 991 182 000,00	311 144 543 595,85	267 846 638 404,15	13,42
Recettes du Budget Général (A) + (B)	2 889 076 582 000,00	2 318 393 455 556,99	570 683 126 443,01	100,00

Sources : CGAF 2011 - Situation des recettes 2011

Il ressort de ce tableau que la part considérable des recettes encaissées par l'Etat malagasy en 2011 est constituée surtout par les recettes fiscales avec 86,58 % des recouvrements. Les recettes non fiscales n'en constituent que 13,42%. En matière de recettes fiscales, les impôts sur le commerce extérieur représentent 41,84% de la totalité des réalisations. Cette performance résulte essentiellement des réformes entreprises par l'Administration douanière en misant sur la sécurisation des recettes telles que la sécurisation des Droits de Douane et l'appui au secteur privé par le biais des réformes au sein des régimes économiques.

Les Impôts sur les Revenus et les impôts sur les biens et services se situent respectivement à 22,87% et 21,01%. Ces résultats peuvent s'expliquer par les réformes engagées depuis 2008 par l'Administration fiscale notamment en matière de TVA.

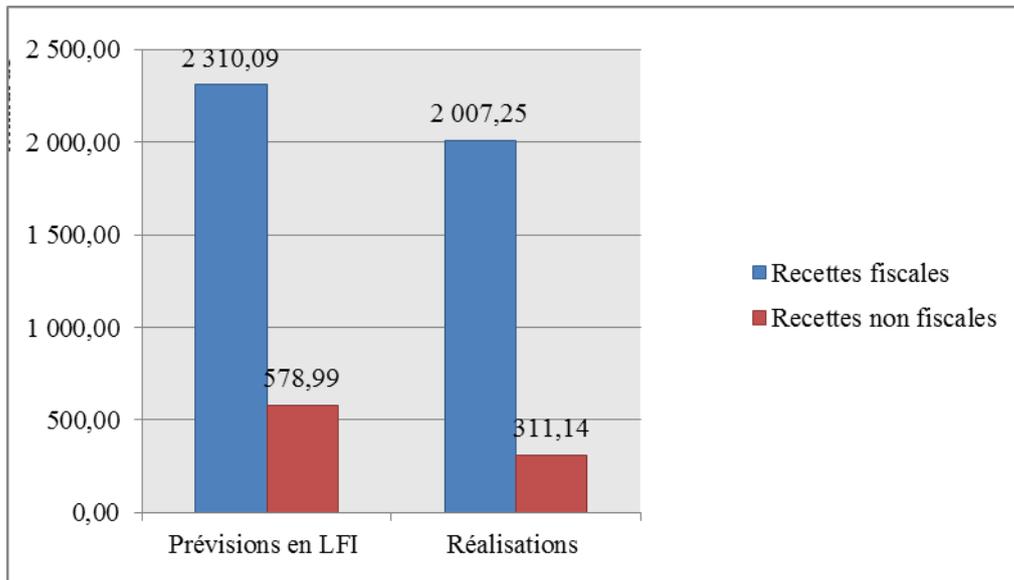
Malgré une réalisation de 142,31% par rapport aux prévisions initiales, les impôts sur le patrimoine enregistrent un faible taux de 0,66% et dont la combinaison avec les « Autres recettes fiscales » ne dépasse pas 1%.

Concernant les recettes non fiscales, seuls les produits financiers et les recettes non fiscales proprement dites accusent une performance exceptionnelle avec respectivement un taux de réalisation de

439,4% et 156,04% par rapport aux prévisions. A eux seuls, ils représentent 76,75% des réalisations des recettes non fiscales.

Malgré la part considérable des prévisions en termes d'aides bilatérales et multilatérales, les réalisations diffèrent largement les résultats escomptés avec respectivement des taux de 2,43% et de 26,5%.

Graph 4 : Recettes du Budget Général 2011 (en milliers d'Ariary)



Sources : CGAF – Situation des recettes

B. EVOLUTION DES CREDITS DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

Tableau 9 : Répartition des crédits par ministère

(En Ariary)

CODE	LIBELLE	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	Taux en % sur Total Crédits finaux
01	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	66 820 854 000,00	67 440 944 000,00	2,06
02	HAUT CONSEIL DE LA TRANSITION - SENAT	17 810 152 000,00	17 810 152 000,00	0,54
03	ASSEMBLEE NATIONALE	25 560 843 000,00	26 360 843 000,00	0,80
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	2 882 053 000,00	2 882 053 000,00	0,09
05	PRIMATURE	77 237 401 000,00	80 396 436 000,00	2,45
10	MINISTERE D'ETAT CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	0,00	5 519 600 000,00	0,17
11	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	46 434 829 000,00	45 611 364 000,00	1,39
12	MINISTERE DES FORCES ARMEES	145 637 714 000,00	148 524 521 000,00	4,53
13	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA GENDARMERIE	124 573 733 000,00	125 695 743 000,00	3,83
14	MINISTERE DE L'INTERIEUR	27 294 112 000,00	30 395 762 000,00	0,93
15	MINISTERE DE LA SECURITE INTERIEURE	68 286 764 000,00	69 583 590 000,00	2,12
16	MINISTERE DE LA JUSTICE	71 976 002 000,00	73 662 121 000,00	2,25
21	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	634 477 425 000,00	634 118 495 000,00	19,35
25	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE	46 523 684 000,00	41 395 724 000,00	1,26
32	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES	12 522 432 000,00	11 400 032 000,00	0,35
35	MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT	5 774 223 000,00	6 129 363 000,00	0,19
36	MINISTERE DU COMMERCE	15 175 623 000,00	14 371 989 000,00	0,44
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	12 282 039 000,00	12 542 469 000,00	0,38
41	MINISTERE DE L' AGRICULTURE	195 923 337 000,00	195 104 588 000,00	5,95
42	MINISTERE DE L' ELEVAGE	11 839 483 000,00	10 978 850 000,00	0,33
43	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	16 423 299 000,00	16 384 795 000,00	0,50
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS	24 944 568 000,00	24 824 433 000,00	0,76
51	MINISTERE DE L' ENERGIE	34 163 828 000,00	35 446 918 000,00	1,08
52	MINISTERE DE L' EAU	68 074 364 000,00	72 525 890 000,00	2,21
53	MINISTERE DES MINES ET DES HYDROCARBURES	4 533 450 000,00	3 685 750 000,00	0,11
61	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA METEOROLOGIE	180 332 316 000,00	178 717 968 000,00	5,45
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION	250 011 425 000,00	249 001 995 000,00	7,60
63	MINISTERE DES TRANSPORTS	35 671 827 000,00	36 736 512 000,00	1,12
66	MINISTERE DES TELECOMMUNICATIONS, DES POSTES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	2 470 669 000,00	2 470 669 000,00	0,08
71	MINISTERE DE LA SANTE	285 178 032 000,00	283 299 346 000,00	8,64
75	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS	5 492 605 000,00	5 272 105 000,00	0,16
76	MINISTERE DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES	14 179 003 000,00	14 695 558 000,00	0,45
78	MINISTERE DES SPORTS	18 706 181 000,00	19 345 661 000,00	0,59
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	614 397 377 000,00	590 633 127 000,00	18,02
83	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	25 027 448 000,00	22 307 903 000,00	0,68
84	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	84 188 702 000,00	97 900 770 000,00	2,99
86	MINISTERE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	4 943 283 000,00	4 597 041 000,00	0,14
TOTAL		3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	100,00

Sources: BCSE - Calculs SSEB

Afin d'apporter une analyse plus simplifiée, il y a lieu de distinguer les Institutions et Ministères suivant leurs allocations de crédits au titre du Budget Général de l'Etat 2011. Premièrement, le MFB et le MEN sont classés au rang des « gros ministères » puisque 37,37 % de la totalité des crédits leur sont alloués du fait de la nature des missions qui leur ont été assignées. Effectivement, le MFB possède cinq (05) programmes dont trois (03) sont les plus massivement dotés en crédits. Il s'agit des programmes « 013 », « 114 », « 117 » avec respectivement des crédits modifiés d'un montant de 149 milliards d'Ariary, 262 milliards d'Ariary, 191 milliards d'Ariary.

De son côté, le MEN regroupe à lui tout seul la grande partie des fonctionnaires et des infrastructures étatiques. Suivent les ministères dont le taux d'allocation se situe entre 5% et 10%. Il s'agit notamment du Ministère de l'Agriculture (5,95%), du MTPM (5,45%), du MATD (7,60%), et du Ministère de la Santé et du Planning Familial (8,64%). En effet, les politiques du gouvernement en matière de production agricole, d'infrastructures et de santé publique figurent parmi les volets prioritaires des actions gouvernementales.

Les 31 Institutions/Ministères restants sont considérés comme à « faible budget » car ils ne bénéficient chacun que moins de 3% des crédits du Budget Général. La moitié d'entre eux, soit plus précisément 17 ministères disposent moins de 1% de la totalité des crédits dont 3 Institutions : HCT (0,54%), AN (0,80%), HCC (0,09%).

En analysant les crédits suivant un éclatement par mission, les résultats sont quasiment identiques et dont les détails sont donnés par le tableau suivant. Effectivement, l'allocation de crédits aux missions des Ministères s'aligne aux priorités fixées par l'Etat :

- Bon fonctionnement de l'administration :
 - Mission 220 : « Finances et budget » : 19,35%
- Développement de l'accès aux services de santé et d'éducation :
 - Mission 710 : « Santé » : 8,57%
 - Mission 810 : « Education » : 17,38%
- Soutien de la production agricole
 - Mission 410 : « Agriculture » : 5,95%
- Renforcement de la sécurité des biens et des personnes
 - Mission 122 : « Défense et sécurité » : 3,94%
 - Mission 130 : « Gendarmerie nationale » : 3,83%
 - Mission 150 : « Sécurité publique » : 2,12%

Tableau 10 : Répartition des crédits par mission

CODE	LIBELLE MISSION	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	TAUX par rapport au total des Crédits
010	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	66 820 854 000,00	67 440 944 000,00	2,06
020	HAUT CONSEIL DE LA TRANSITION - SENAT	17 810 152 000,00	17 810 152 000,00	0,54
030	ASSEMBLEE NATIONALE	25 560 843 000,00	26 360 843 000,00	0,80
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	2 882 053 000,00	2 882 053 000,00	0,09
050	PRIMATURE	77 237 401 000,00	80 396 436 000,00	2,45
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	0,00	5 519 600 000,00	0,17
110	AFFAIRES ETRANGERES	46 434 829 000,00	45 611 364 000,00	1,39
122	DEFENSE ET SECURITE	127 218 243 000,00	129 108 010 501,00	3,94
123	RENFORCEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE	18 419 471 000,00	19 416 510 499,00	0,59
130	GENDARMERIE NATIONALE	124 573 733 000,00	125 695 743 000,00	3,83
140	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	27 294 112 000,00	30 395 762 000,00	0,93
150	SECURITE PUBLIQUE	68 286 764 000,00	69 583 590 000,00	2,12
160	JUSTICE	71 976 002 000,00	73 662 121 000,00	2,25
170	DECENTRALISATION	130 017 876 000,00	130 017 876 000,00	3,97
220	FINANCE ET BUDGET	634 477 425 000,00	634 118 495 000,00	19,35
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE	17 852 125 000,00	12 724 165 000,00	0,39
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	1 859 295 000,00	1 859 295 000,00	0,06
320	FONCTION PUBLIQUE	10 242 966 000,00	9 120 566 000,00	0,28
330	EMPLOI	420 171 000,00	420 171 000,00	0,01
340	INDUSTRIE	28 671 559 000,00	28 671 559 000,00	0,87
342	ARTISANAT	671 950 000,00	671 950 000,00	0,02
350	TOURISME	5 102 273 000,00	5 457 413 000,00	0,17
360	COMMERCE	15 175 623 000,00	14 371 989 000,00	0,44
370	COMMUNICATION	12 282 039 000,00	12 542 469 000,00	0,38
410	AGRICULTURE	195 923 337 000,00	195 104 588 000,00	5,95
420	ÉLEVAGE	11 839 483 000,00	10 978 850 000,00	0,33
430	PECHE	16 423 299 000,00	16 384 795 000,00	0,50
440	ENVIRONNEMENT	24 944 568 000,00	24 824 433 000,00	0,76
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	4 054 599 000,00	4 276 041 000,00	0,13
510	ÉNERGIE	34 163 828 000,00	35 446 918 000,00	1,08
520	EAU ET ASSAINISSEMENT	68 074 364 000,00	72 525 890 000,00	2,21
530	MINES	4 533 450 000,00	3 685 750 000,00	0,11
610	TRAVAUX PUBLICS	179 176 519 000,00	177 562 171 000,00	5,42
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	115 938 950 000,00	114 708 078 000,00	3,50
630	TRANSPORT	35 671 827 000,00	36 736 512 000,00	1,12
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION	179 805 000,00	179 805 000,00	0,01
670	TIC	2 290 864 000,00	2 290 864 000,00	0,07
680	METEOROLOGIE	1 155 797 000,00	1 155 797 000,00	0,04
710	SANTE	282 857 390 000,00	280 978 704 000,00	8,57
720	PLANNING FAMILIAL	2 320 642 000,00	2 320 642 000,00	0,07
750	JEUNESSE	5 450 105 000,00	5 229 605 000,00	0,16
760	POPULATION ET DEVELOPPEMENT	7 924 003 000,00	8 440 558 000,00	0,26
770	PROTECTION SOCIALE	6 255 000 000,00	6 255 000 000,00	0,19
780	SPORTS	18 706 181 000,00	19 345 661 000,00	0,59
790	LOISIRS	42 500 000,00	42 500 000,00	0,00
810	EDUCATION	593 554 029 000,00	569 791 275 000,00	17,38
820	ENSEIGNEMENT GENERAL	20 843 348 000,00	20 841 852 000,00	0,64
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	25 027 448 000,00	22 307 903 000,00	0,68
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	78 273 804 000,00	91 985 872 000,00	2,81
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	5 914 898 000,00	5 914 898 000,00	0,18
860	CULTURE	4 943 283 000,00	4 597 041 000,00	0,14
TOTAL		3 277 771 080 00,00	3 277 771 080 000,00	100,00

Sources: LFI- Calculs SSEB

Tableau 11 : Répartition des crédits par programme MAP

(En Ariary)

PROGRAMME MAP	LIBELLE MAP	NOMBRE PROGRAMMES LFI 2011 RELIES	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	TAUX
0	Administration et coordination	49	1 331 352 288 000,00	1 371 996 722 042,00	41,86
1	Gouvernance responsable	22	722 959 900 000,00	689 585 094 958,00	21,04
2	Infrastructure reliée	13	416 288 750 000,00	409 445 634 000,00	12,49
3	Transformation de l'éducation	11	280 502 721 000,00	281 287 110 000,00	8,58
4	développement rural	8	248 175 304 000,00	248 334 381 000,00	7,58
5	Santé, planning familial, lutte contre le VIH/SIDA	7	187 487 499 000,00	184 080 007 000,00	5,62
6	Economie à forte croissance	9	49 808 264 000,00	50 656 777 000,00	1,55
7	Prendre soin de l'environnement	2	17 909 298 000,00	17 909 298 000,00	0,55
8	Solidarité nationale	16	23 287 056 000,00	24 476 056 000,00	0,75
TOTAL		137	3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	100

Sources: LFI- Calculs SSEB

En 2011, 137 programmes sont établis et alignés au MAP couvrant la période 2007-2011. Globalement, 41,86% des crédits du Budget Général sont affectés au programme transversal « Administration et coordination ». Ce programme apparaît comme primordial dans la politique du gouvernement vu le montant des crédits qui lui est alloué. 21,04% des crédits concernent le programme du MAP « Gouvernance responsable » avec 22 programmes reliés. Malgré les 16 programmes qui lui sont rattachés, le programme n° 8 : « Solidarité nationale » n'affiche qu'une faible budgétisation avec seulement 0,75% de l'ensemble. A noter aussi le faible nombre de programme affilié à l'axe n°8 : « Prendre soin de l'environnement » et qui n'enregistre qu'un faible taux d'allocation de crédits le plus bas soit 0,55%.

Tableau 12 : Répartition des crédits par nature de dépenses du BGE

(En Ariary)

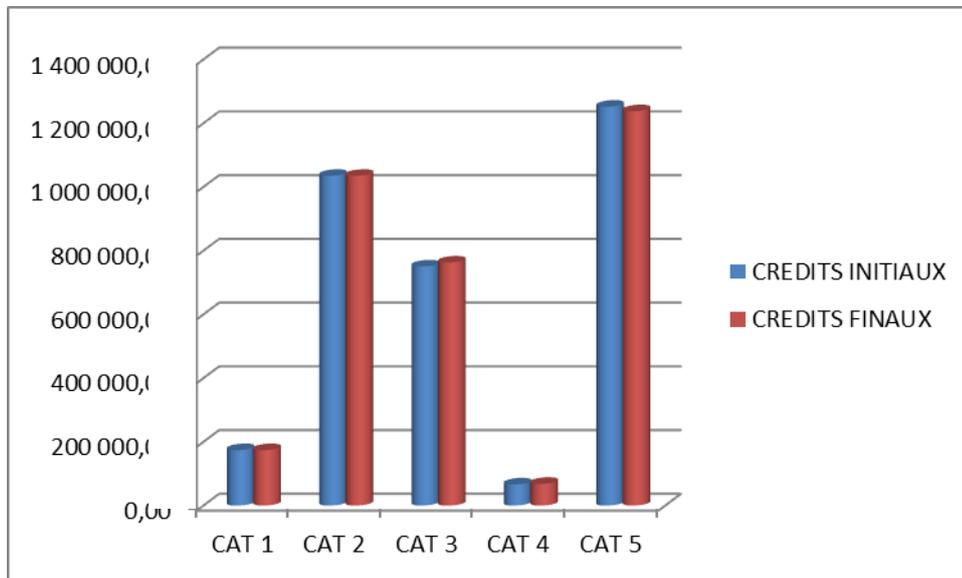
CATEGORIE	NATURE OPERATIONS	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	Taux en % sur crédits finaux
1	Opérations courantes- Intérêts de la dette publique	174 035 697 000,00	174 035 697 000,00	5,31
2	Opérations courantes -Solde	1 034 987 796 000,00	1 034 987 796 000,00	31,58
3	Opérations courantes hors Solde	750 505 688 000,00	762 794 162 000,00	23,27
4	Opérations courantes structurelles	66 370 837 000,00	68 370 837 000,00	2,09
5	Opérations d'investissements	1 251 871 062 000,00	1 237 582 588 000,00	37,75
TOTAL		3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	100,00

Sources: LFI-- Calculs SSE

La répartition des crédits en 2011 suit la même tendance que celle en 2010 avec quelques différences près. En effet, les opérations d'investissement enregistrent 37,75% des crédits du Budget Général traduisant l'importance accordée par le gouvernement à relancer l'économie nationale en dépit

d'une crise persistante. Au deuxième plan, les opérations courantes sur solde occupent une part considérable avec 31,58% des crédits alloués. Les 30,66% restants concernent les dépenses de fonctionnement hors solde de l'Administration avec une hausse de 2,79% par rapport à l'année 2010.

Graph 5 : Répartition des crédits par catégorie (en millions d'Ariary)



Sources: LFI- Calculs SSEB

Tableau 13 : Répartition des crédits d'investissements par financement sur BGE

(En Ariary)

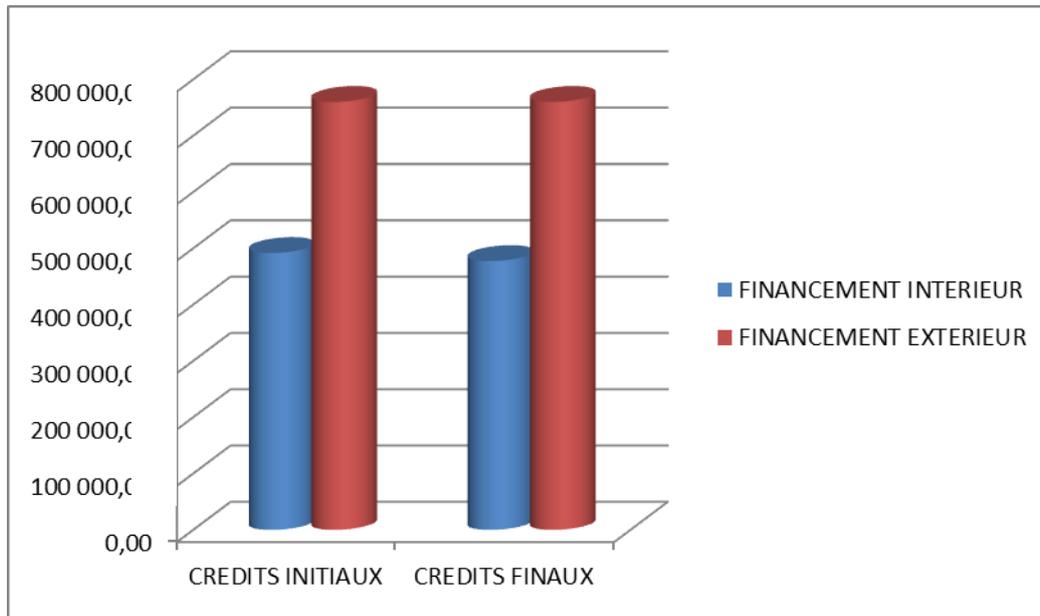
CATG.FIN.	LIBELLE	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	Taux en % sur Total Crédits finaux
10RPI	FINANCEMENT INTERIEUR	452 235 946 000,00	437 493 530 000,00	38,58
20 DTI		3 500 000 000,00	3 500 000 000,00	
30 TVA		36 025 116 000,00	36 479 058 000,00	
TOTAL FINANCEMENT INTERIEUR		491 761 062 000,00	477 472 588 000,00	
60 SUBVENTION	FINANCEMENT EXTERIEUR	416 900 000 000,00	416 900 000 000,00	61,42
70 EMPRUNT		343 210 000 000,00	343 210 000 000,00	
TOTAL FINANCEMENT EXTERIEUR		760 110 000 000,00	760 110 000 000,00	
TOTAL PIP BGE		1 251 871 062 000,00	1 237 582 588 000,00	100,00

Sources: LFI 2011- Calculs SSEB

Il relève de l'exécution budgétaire que 61,42% des enveloppes PIP proviennent des financements extérieurs tandis que 38,58% concernent les financements intérieurs. En matière de programmes d'investissements, les objectifs se sont axés sur le redressement de l'économie par la construction des infrastructures, dont les impacts sont ressentis directement par la population (infrastructures productives, infrastructures sociales). C'est dans ce sens que les financements extérieurs appuient essentiellement le secteur infrastructure et le secteur social à hauteur respectivement de 22,9% et de

21,6%. Quant aux financements intérieurs, des apports de 14,5% et de 12,1% de l'enveloppe globale sont affectés au secteur administratif et au secteur social.

Graph 6: Répartition des crédits PIP par financement (en millions d'Ariary)



Sources: LFI 2011- Calculs SSEB

C. DEPENSES

1. Budget Général de l'Etat(BGE)

Tableau 14 : Réalisations du BGE par programme

(En Ariary)

Rubriques		Crédits			Réalizations			
Intitulé	Crédits Finaux	Intérêt de la dette	Solde	Hors solde	Investissement	Total par Prog.	Taux par rapport réalisation totale (%)	
0	Administration et coordination	1 371 996 722 042,00		986 033 033 368,70	248 639 021 955,44	29 341 939 753,84	1 264 013 995 077,98	56,82
1	Gouvernance responsable	689 585 094 958,00	141 460 834 673,78		305 255 382 704,75	105 319 353 561,74	552 035 570 940,27	24,81
2	Infrastructure reliée	409 445 634 000,00			3 348 394 956,34	95 197 741 101,75	98 546 136 058,09	4,43
3	Transformation de l'éducation	281 287 110 000,00			86 537 547 335,56	46 085 086 908,90	132 622 634 244,46	5,96
4	développement rural	248 334 381 000,00			21 228 547 502,34	55 914 136 783,99	77 142 684 286,33	3,47
5	Santé, planning familial, et lutte contre le VIH/SIDA	184 080 007 000,00			21 500 604 696,85	46 096 022 368,51	67 596 627 065,36	3,04
6	Economie à forte croissance	50 656 777 000,00			10 403 869 624,88	4 980 817 518,45	15 384 687 143,33	0,69
7	Prendre soin de l'environnement	17 909 298 000,00			1 279 587 535,97	5 230 704 593,85	6 510 292 129,82	0,29
8	Solidarité nationale	24 476 056 000,00			2 176 714 903,53	8 652 471 825,72	10 829 186 729,25	0,49
TOTAL		3 277 771 080 000,00	141 460 834 673,78	986 033 033 368,70	700 369 671 215,66	396 818 274 416,75	2 224 681 813 674,89	100,00

Sources: LFI 2011- Calculs SSEB

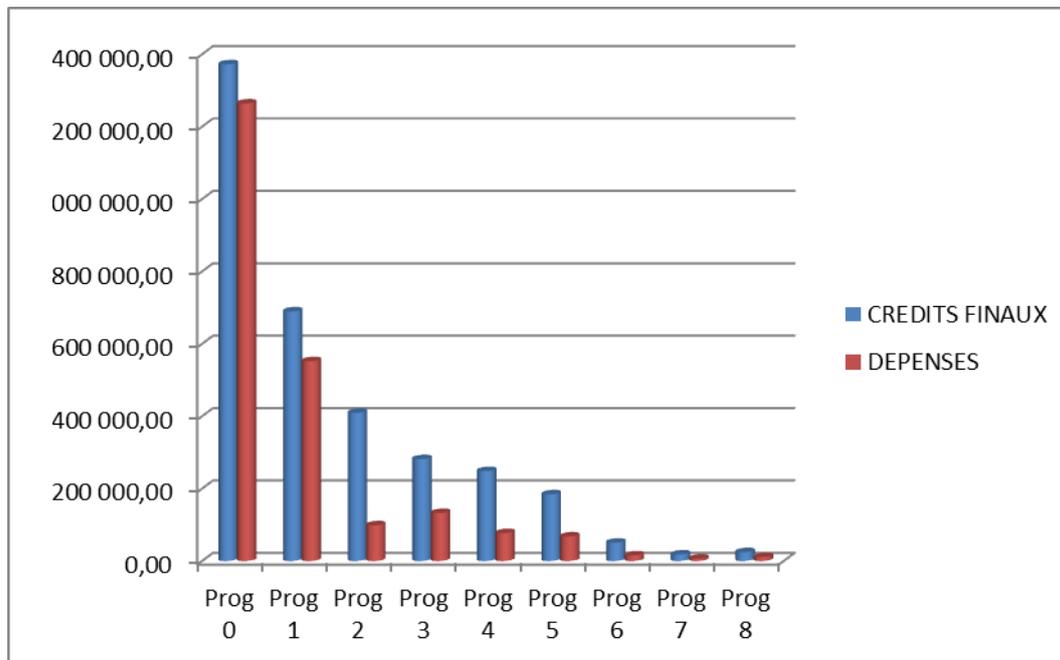
Ce tableau démontre que le programme « Administration et coordination » affiche plus de la moitié des réalisations, suivi du programme « Gouvernance responsable », avec respectivement des taux de réalisation de 56,82% et de 24,81% par rapport aux dépenses totales. Ce résultat n'est pas fortuit puisque l'Etat centre ses priorités au niveau de ces deux programmes. Effectivement, la politique d'austérité et de rigueur impose une bonne gestion des finances publiques (bonne gouvernance, transparence, bon fonctionnement de l'appareil administratif). Viennent ensuite les programmes visant à améliorer les conditions de vie de la population et dont les impacts sont tangibles temporellement. Il s'agit des programmes :

- Infrastructure reliée : 4,43%
- Transformation de l'éducation : 5,96%
- Développement rural : 3,47%

- Santé, planning familial et lutte contre le VIH/SIDA : 3,04%

Par contre, au niveau des 3 derniers programmes, les taux sont très faibles et ne dépassent même pas le seuil des 1%. Ceci est dû à la faiblesse des allocations de crédits conjuguée avec une faible part de consommation de crédits de 37% qui ne permettent pas à ces programmes d'atteindre une performance plus élevée.

Graphe 7: Réalisation des dépenses (en millions d'Ariary)



Sources: BCSE- Calculs SSEB

Tableau 15: Réalisations du PIP par mission

(En Ariary)

CODE MISSION	LIBELLE MISSION	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	DEPENSES	Taux de consommation de crédits (%)
010	PRESIDENCE DE LA HAUTE AUTORITE DE LA TRANSITION	37 740 413 000,00	37 890 413 000,00	6 465 873 987,89	17,06
020	HAUT CONSEIL DE LA TRANSITION - SENAT	860 962 000,00	860 962 000,00	128 110 586,00	14,88
030	ASSEMBLEE NATIONALE	1 291 443 000,00	1 291 443 000,00	235 816 310,00	18,26
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE	258 270 000,00	258 270 000,00	257 995 675,20	99,89
050	PRIMATURE	43 002 946 000,00	43 002 946 000,00	5 990 016 326,43	13,93
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	0,00	3 332 100 000,00	21 226 800,00	0,64
110	AFFAIRES ETRANGERES	931 577 000,00	931 577 000,00	663 387 250,00	71,21
122	DEFENSE ET SECURITE	1 071 637 000,00	1 139 437 000,00	1 058 741 613,88	92,92
123	RENFORCEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE	2 200 000 000,00	2 200 000 000,00	1 851 887 004,92	84,18
130	GENDARMERIE NATIONALE	7 026 642 000,00	7 026 642 000,00	6 713 260 106,56	95,54
140	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	5 511 048 000,00	5 511 048 000,00	4 414 173 642,42	80,10
150	SECURITE PUBLIQUE	4 476 929 000,00	4 476 929 000,00	4 440 041 485,40	99,18
160	JUSTICE	6 298 683 000,00	6 298 683 000,00	3 846 715 137,98	61,07
170	DECENTRALISATION	41 080 084 000,00	41 080 084 000,00	22 321 741 477,66	54,34
220	FINANCE ET BUDGET	121 950 679 000,00	110 800 806 000,00	75 653 584 347,02	68,28
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE	8 194 482 000,00	8 194 482 000,00	2 216 610 021,03	27,05
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	1 784 295 000,00	1 784 295 000,00	132 682 988,60	7,44
320	FONCTION PUBLIQUE	1 604 000 000,00	1 604 000 000,00	1 301 110 581,00	81,12
330	EMPLOI	344 000 000,00	344 000 000,00	112 284 906,00	32,64
340	INDUSTRIE	27 068 000 000,00	27 068 000 000,00	446 344 279,60	1,65
342	ARTISANAT	380 000 000,00	380 000 000,00	362 377 208,00	95,36
350	TOURISME	1 141 616 000,00	1 141 616 000,00	1 089 635 518,00	95,45
360	COMMERCE	624 184 000,00	624 184 000,00	587 909 595,00	94,19
370	COMMUNICATION	4 811 803 000,00	4 811 803 000,00	3 515 720 629,80	73,06
410	AGRICULTURE	174 543 782 000,00	174 543 782 000,00	48 451 627 257,19	27,76
420	ÉLEVAGE	4 739 591 000,00	4 739 591 000,00	3 846 336 370,18	81,15
430	PECHE	5 703 664 000,00	5 703 664 000,00	1 585 687 107,55	27,80
440	ENVIRONNEMENT	16 562 898 000,00	16 562 898 000,00	5 380 614 887,45	32,49
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	2 608 000 000,00	2 608 000 000,00	1 843 184 643,40	70,67
510	ÉNERGIE	31 265 338 000,00	31 265 338 000,00	5 591 310 995,35	17,88
520	EAU ET ASSAINISSEMENT	64 614 132 000,00	69 838 816 000,00	13 363 585 059,77	19,13
530	MINES	1 273 042 000,00	1 273 042 000,00	694 987 328,87	54,59
610	TRAVAUX PUBLICS	167 716 519 000,00	167 716 519 000,00	44 303 587 980,53	26,42
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	107 617 920 000,00	95 550 120 000,00	24 887 642 635,88	26,05
630	TRANSPORT	12 934 139 000,00	12 934 139 000,00	589 117 347,60	4,55
670	TIC	2 290 864 000,00	2 290 864 000,00	532 939 584,72	23,26
680	METEOROLOGIE	867 020 000,00	867 020 000,00	580 536 880,80	66,96
710	SANTE	131 304 342 000,00	131 458 957 000,00	23 557 650 708,87	17,92
720	PLANNING FAMILIAL	1 990 000 000,00	1 990 000 000,00	21 474 656 255,00	1079,13
750	JEUNESSE	3 012 888 000,00	3 012 888 000,00	2 256 536 860,77	74,90
760	POPULATION ET DEVELOPPEMENT	1 892 983 000,00	1 892 983 000,00	1 564 736 757,58	82,66
770	PROTECTION SOCIALE	5 693 000 000,00	5 693 000 000,00	3 424 458 093,32	60,15
780	SPORTS	7 927 290 000,00	7 927 290 000,00	5 477 403 396,38	69,10
810	EDUCATION	154 176 600 000,00	154 176 600 000,00	18 289 199 104,54	11,86
820	ENSEIGNEMENT GENERAL	17 900 967 000,00	17 900 967 000,00	14 048 758 541,41	78,48
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	4 087 291 000,00	4 087 291 000,00	4 062 794 312,20	99,40
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	8 333 628 000,00	8 333 628 000,00	5 817 550 054,00	69,81
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	2 061 448 000,00	2 061 448 000,00	789 078 132,00	38,28
860	CULTURE	1 100 023 000,00	1 100 023 000,00	577 046 443,00	52,46
TOTAL		1 251 871 062 000,00	1 237 582 588 000,00	396 818 274 416,75	32,06

Sources: BCSE- Calculs SSEB

Sur les crédits modifiés d'un montant de 1 237 582 588 000 Ariary, seuls 396 818 274 416,75 Ariary ont été exécutés en matière de PIP. Ce qui représente un taux de 32,06%.

Malgré ce faible taux, 17 missions ont réalisé de bonnes performances à l'image des missions 040 « Haute Cour Constitutionnelle », 150 « Sécurité publique », 830 « Enseignement technique et Formation professionnelle » dont leur taux d'exécution culmine les 100%. A cela s'ajoute l'énorme réalisation de la mission 720 : « Planning familial » qui a atteint les quatre chiffres (1079,13%). Le très faible niveau d'exécution de la mission 100 : « Relations avec les Institutions » peut s'expliquer par la récente création du Département qui en assure la charge. Des contre-performances ont été enregistrés par des missions jugées prioritaires. Il s'agit notamment des missions :

- 410 : Agriculture (27,76%)
- 710 : Santé (17,92%)
- 810 : Education (11,86%)

Tableau 16: Réalisations dépenses par financement

(En Ariary)

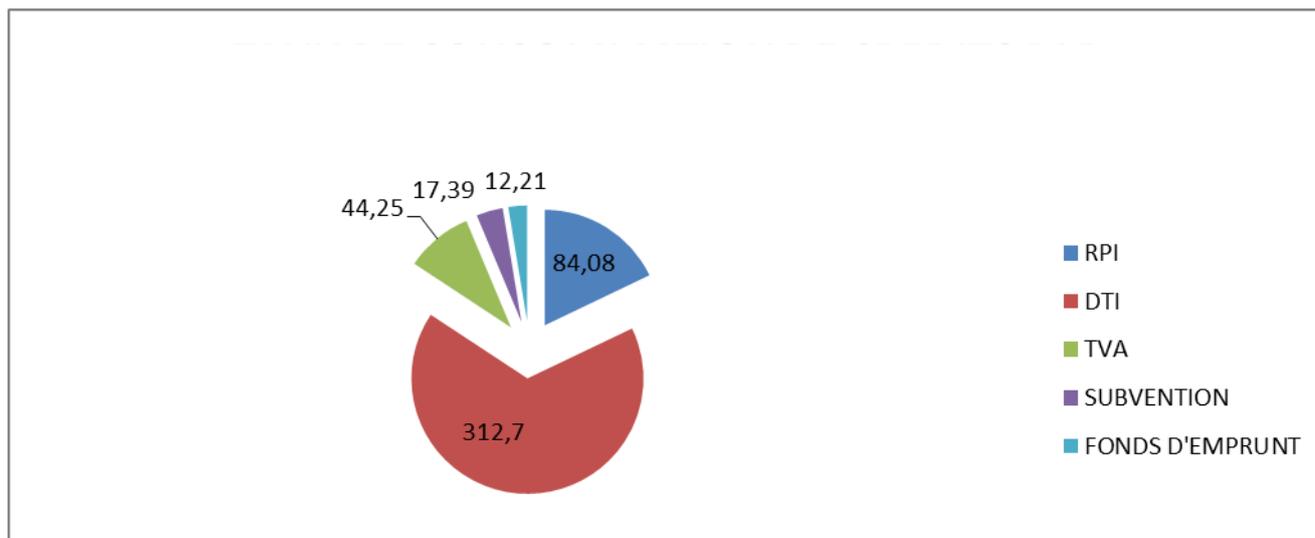
FIN	LIBELLE FINANCEMENT	CREDITS INITIAUX	CREDITS FINAUX	DEPENSES	% Consommation de crédits
10	RESSOURCES PROPRES INTERNES	2 478 135 964 000,00	2 477 682 022 000,00	2 083 187 659 217,93	84,08
20	DTI	3 500 000 000,00	3 500 000 000,00	10 944 415 328,00	312,70
30	TVA	36 025 116 000,00	36 479 058 000,00	16 143 364 290,36	44,25
60	SUBVENTION	416 900 000 000,00	416 900 000 000,00	72 497 810 233,03	17,39
70	FONDS D'EMPRUNT	343 210 000 000,00	343 210 000 000,00	41 908 564 605,57	12,21
TOTAL		3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	2 224 681 813 674,89	67,87

Sources: BCSE- Calculs SSEB

En effet, la plupart des dépenses ont été financées sur RPI constituant ainsi 84,08%. De plus, si celles provenant des financements externes rassemblent 5,14% du volume des dépenses, les financements sur DTI et sur TVA n'enregistrent que 1,21%.

En matière de consommation de crédits, il est constaté un gonflement de dépenses au niveau des financements DTI avec une réalisation de 312,70%. Les crédits sur RPI et sur financement externe sont consommés respectivement à 84,08% et 29,60%.

Graphe8 : Taux de consommation de crédits par financement (en pourcentage)



Sources: BCSE- Calculs SSEB

2. Opérations des Budgets Annexes

Le Cadre II des opérations de la Loi de Finances est composé de deux Budgets Annexes. A savoir : le Budget Annexe de l'Imprimerie Nationale et celui des Postes et Télécommunications.

Le montant des crédits alloués aux deux Budgets Annexes au titre de l'année 2011 est de 16,8 milliards d'Ariary, soit 0,33% des crédits du Budget de l'Etat. L'Imprimerie Nationale bénéficie des crédits d'un montant total de 12,3 milliards d'Ariary tandis que ceux des Postes et Télécommunications se chiffrent à 4,4 milliards d'Ariary.

i. Imprimerie Nationale (IN)

Au cours de cet exercice budgétaire, un excédent de recettes de montant de 2,79 milliards d'Ariary a été constaté au niveau de cet établissement. Effectivement, les recettes encaissées s'élèvent à 10,02 milliards d'Ariary et les dépenses réalisées à 7,23 milliards d'Ariary.

En matière de recettes, les prévisions sont cadrées à 12,39 milliards d'Ariary, soit un taux de recouvrement de 80,87%. Les produits finis (compte 7722), les travaux (compte 7725) et les prestations de service (compte 7721) constituent les principales recettes de l'IN. Les produits finis sont évalués à 3 milliards d'Ariary dont leur recouvrement affiche une performance de 244,3%. Pour les travaux, malgré une prévision de 4,5 milliards d'Ariary, seuls 582,6 millions d'Ariary ont pu être encaissés, soit 12,94%. Quant aux prestations de service, sur une estimation de 3 millions d'Ariary, les droits constatés de montant de 356 000 Ariary ont tous été recouverts.

En matière de dépenses, 58,34% des crédits sont consommés représentant un montant total de 7,2 milliards d'Ariary. Les taux d'exécution pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement sont respectivement de 64,21% et de 47,74%. Les biens et services (chapitre 61 et 62) combinés avec les charges du personnel (chapitre 60) forment les principales dépenses effectuées par l'IN enregistrant un taux de 87,35% de l'ensemble. Les investissements de l'IN se font surtout au niveau de l'Achat de matériels et outillages qui représentent 99,9 % des dépenses d'investissements.

Tableau 17 : Situation des recettes 2011 de l'Imprimerie Nationale

(En Ariary)

COMPTE	NOMENCLATURE	PREVISION RECTIFIEE	DROITS CONSTATES	RECOUVREMENT EFFECTUE
7721	Prestation de service	3 000 000,00	356 400,00	356 400,00
7722	Produits finis	3 000 000 000,00	8 165 296 756,11	7 329 165 586,11
7724	Produits résiduels	10 000,00	-	-
7725	Travaux	4 500 910 000,00	791 706 341,44	582 673 548,94
7726	Marchandises	100 000 000,00	-	-
7728	Autres	20 000 000,00	-	-
7781	Annulation des mandats	10 000,00	-	-
7782	Recouvrement sur trop Payé	-	144 630,00	144 630,00
7788	Autres produits occasionnels	350 000 000,00	-	-
TOTAL		7 973 930 000,00	8 957 504 127,55	7 912 340 165,05
7783	Excédent des B A	4 418 000 000,00	2 109 476 484,00	2 109 476 484,00
TOTAL GENERAL		12 391 930 000,00	11 066 980 611,55	10 021 816 649,05

Sources : Compte Administratif 2011

Tableau 18: Situation des dépenses 2011 de l'Imprimerie Nationale

(En Ariary)

Rubriques	Crédits définitifs	Dépenses effectuées	Crédits sans Emplois
chapitre 60 : charges de personnel	2 360 930 000,00	1 806 997 051,10	553 932 948,90
chapitre 61 : achats de biens	3 833 000 000,00	2 309 752 064,74	1 523 247 935,26
chapitre 62 : achat de services et charges permanentes	652 000 000,00	356 658 854,20	295 341 145,80
chapitre 63 : dépenses d'intervention	10 000 000,00	-	10 000 000,00
chapitre 64 : impôts et taxes	1 027 000 000,00	588 825 291,00	438 174 709,00
chapitre 65 : transferts et subventions	67 000 000,00	58 530 910,80	8 469 089,20
chapitre 67 : charges diverses	24 000 000,00	-	24 000 000,00
Total Dépenses de fonctionnement	7 973 930 000,00	5 120 764 171,84	2 853 165 828,16
chapitre 24 : immobilisations corporelles en cours	4 418 000 000,00	2 109 476 484,00	2 308 523 516,00
Total Dépenses d'Investissement	4 418 000 000,00	2 109 476 484,00	2 308 523 516,00
Total général	12 391 930 000,00	7 230 240 655,84	5 161 689 344,16

Source : Compte Administratif 2011

Le Tableau suivant donne une vue globale des recettes de l'Imprimerie Nationale qui sont toutes regroupées en recettes d'exploitation et des dépenses réparties en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

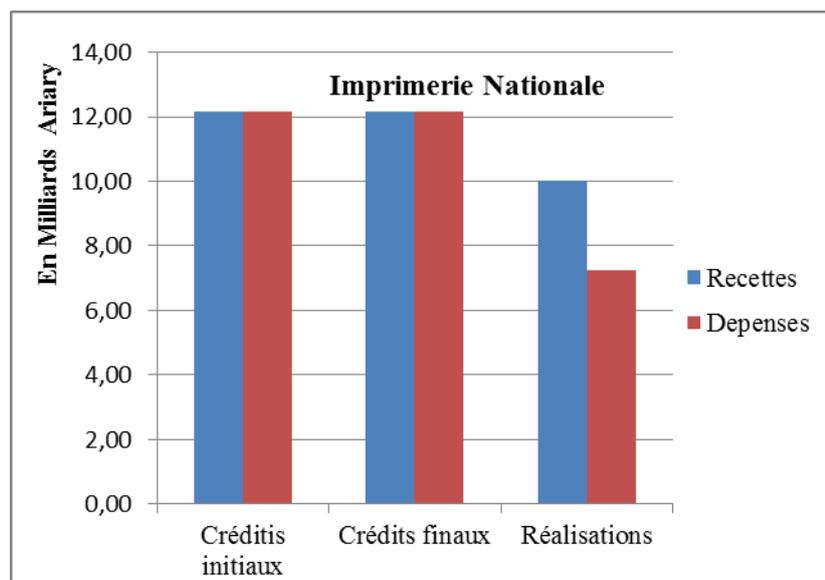
Tableau 19 : Situation financière de l'Imprimerie Nationale (IN)

(En Ariary)

Nomenclature	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations
Recettes	12 391 930 000,00	12 391 930 000,00	10 021 816 649,05
Recettes d'exploitation	12 391 930 000,00	12 391 930 000,00	10 021 816 649,05
Recettes en Capital			
	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations
Dépenses	12 391 930 000,00	12 391 930 000,00	7 230 240 655,84
Dépenses d'exploitation	7 973 930 000,00	7 973 930 000,00	5 120 764 171,84
Dépenses d'investissement	4 418 000 000,00	4 418 000 000,00	2 109 476 484,00
Excédents des recettes sur les dépenses			2 791 575 993,21

Sources: Compte Administratif 2011- Calculs SSEB

Graph 9 : Situation de l'Imprimerie Nationale (en milliards d'Ariary)



Sources: Compte Administratif- Calculs SSEB

ii. Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies (PTNT)

Le montant des recettes réalisées par le Budget Annexe des Postes s'élèvent à 4,5 milliards d'Ariary et celui des dépenses à 3,3 milliards d'Ariary. Ce qui dégage un excédent de recettes de 1,2 milliards d'Ariary.

Concernant les recettes, sur les prévisions d'un montant de 4,4 milliards d'Ariary, 4,5 milliards d'Ariary ont été réellement recouvrées soit un taux de recouvrement fixé à 103,43%. Les principales composantes des recettes des Postes sont formées des Redevances (compte 7710) et

des recettes diverses (compte 7900) dont les taux de réalisation sont respectivement de 37,91% et 89,28%.

Les charges de personnel représentent une part importante des dépenses de fonctionnement puisqu'ils en constituent 50% suivies des achats de biens et services dont les dépenses s'élèvent à 1,3 milliards d'Ariary. Pour les dépenses de transfert, les crédits sont consommés à 99,9%.

Pour les dépenses d'investissement, compte tenu de la spécialité de ses missions, les priorités ont été axées sur la dotation des matériels et outillages techniques, matériels informatiques et de la construction des voies. Effectivement, sur les 96,4 millions d'Ariary d'investissements réalisés, ces derniers totalisent 84,7 millions d'Ariary de dépenses. Les restes sont répartis entre la mise en place des différents réseaux et des outillages.

Les tableaux suivants illustrent sur l'exécution budgétaire des Postes :

Tableau 20: Situation des recettes 2011 des Postes et Télécommunications

(En Ariary)

Compte	Nomenclature	Prévision 2011	Droits constatés	Recouvrements effectués
7710	Redevance	4 000 000 000,00	2 000 000 000,00	1 516 667 463,00
7720	Produits des Activités de Service	-	-	-
7732	Produits des Activités Annexes	420 800 000,00	900 000,00	870 000,00
7780	Produits divers d'exploitation	-	-	-
7783	Excédents Budget Annexe	-	3 024 933 981,00	3 024 933 981,00
7900	Autres recettes	-	35 000 000,00	31 248 073,00
Total		4 420 800 000,00	5 060 833 981,00	4 573 719 517,00

Source : Compte Administratif 2011

Tableau 21 : Situation des dépenses 2011 des Postes et Télécommunications

(En Ariary)

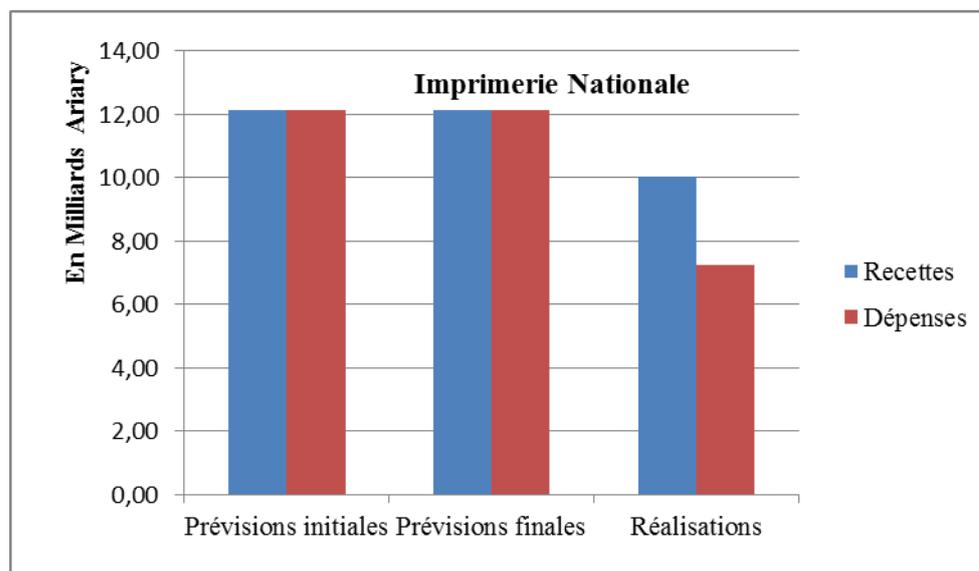
Nomenclature	Crédits Définitifs	Dépenses effectuées	Crédits sans emplois
Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	0	0	0
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	123 850 000,00	86 488 378,00	37 361 622,00
Chapitre 23 : immobilisations en cours	10 000 000,00	9 978 178,00	21 822,00
Total dépenses d'investissement	133 850 000,00	96 466 556,00	37 383 444,00
Chapitre 60 : charges de personnel	2 145 115 000,00	1 635 185 201,60	509 929 798,40
Chapitre 61 : achats de biens	674 395 000,00	620 265 275,00	54 129 725,00
Chapitre 62 : achats de services et charges permanentes	1 186 840 000,00	742 960 948,00	443 879 052,00
Chapitre 64 : impôts et taxes	4 100 000,00	73 351,00	4 026 649,00
Chapitre 65 : transferts et subventions	273 000 000,00	272 975 132,00	24 868,00
Chapitre 67 : charges diverses	3 500 000,00	-	3 500 000,00
Total dépenses de fonctionnement	4 286 950 000,00	3 271 459 907,60	1 015 490 092,40
Total des dépenses	4 420 800 000,00	3 367 926 463,60	1 052 873 536,40

Source : Compte Administratif 2011

Tableau 22: Situation financière des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies

(En Ariary)

Nomenclature	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations
Recettes	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	4 573 719 517,00
Recettes d'exploitation	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	4 573 719 517,00
Recettes en Capital			
	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations
Dépenses	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	3 367 926 463,00
Dépenses d'exploitation	4 286 950 000,00	4 286 950 000,00	3 271 459 907,00
Dépenses d'investissement	133 850 000,00	133 850 000,00	96 466 556,00
Excédents des recettes sur les dépenses			1 205 793 054,00

*Sources: Compte Administratif 2011- Calculs SSEB***Graph 10 : Situation des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies***Sources: Compte Administratif- Calculs SSEB*

iii. Synthèse des Budgets Annexes

La synthèse des Budgets Annexes est retracée dans le tableau suivant :

Tableau 23 : Synthèse des Budgets Annexes

Budgets Annexes	Recettes				Dépenses				(En Ariary)
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Taux	Crédit initiaux	Crédit finaux	Réalisations	Taux	Résultats
Imprimerie Nationale	12 391 930 000,00	12 391 930 000,00	10 021 816 649,05	80,87	12 391 930 000,00	12 391 930 000,00	7 230 240 655,84	58,35	2 791 575 993,21
Postes et Télécommunications	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	4 573 719 517,00	103,43	4 420 800 000,00	4 420 800 000,00	3 367 926 463,60	76,18	1 205 793 053,40
Total général	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	14 595 536 166,05	86,81	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	10 598 167 119,44	63,04	3 997 369 046,61

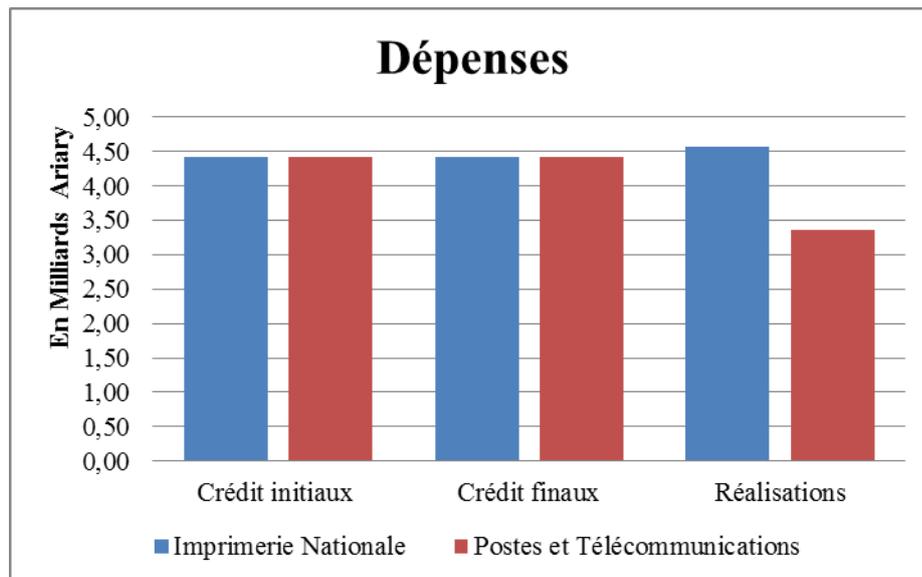
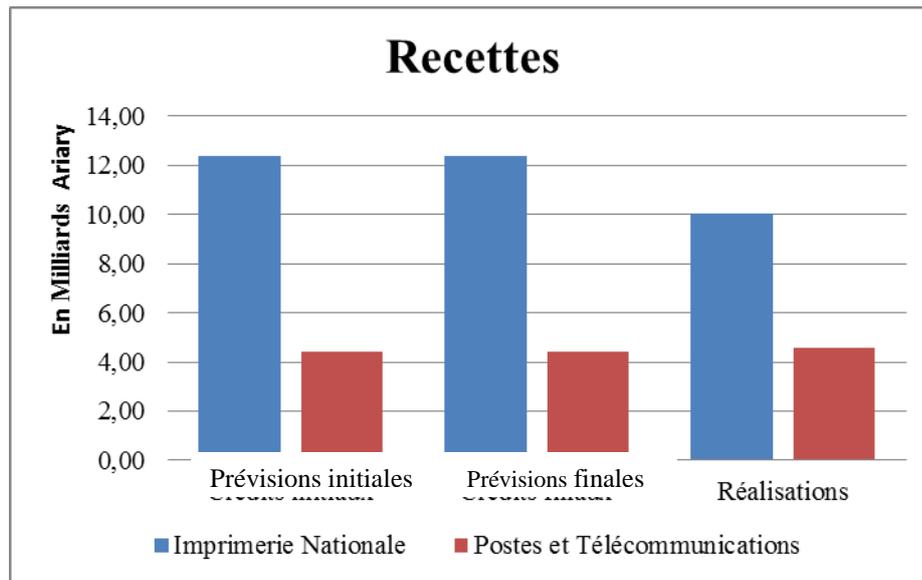
Sources: Compte Administratif 2011- Calculs SSEB

Les deux Budgets Annexes ont chacun dégagé des résultats excédentaires dont 69,83% est attribué à la performance de l'Imprimerie Nationale.

Concernant les recettes, sur les prévisions d'un montant de 16,81 milliards d'Ariary, 14,59 milliards d'Ariary ont été réalisées, soit 86,81%. Elles sont nettement dominées par les recettes recouvrées au niveau de l'Imprimerie Nationale avec un taux de réalisation de 68,66% par rapport à la réalisation totale. En termes de recouvrement, les Postes ont largement dépassé les prévisions avec un taux de 103,43%.

Pour les dépenses, 63,04% des crédits totaux sont consommés pour l'ensemble des Budgets Annexes dont 58,35% pour l'Imprimerie Nationale et 76,18% pour les Postes. Par rapport aux réalisations totales, 68,22% des dépenses ont exécutées par l'Imprimerie Nationale.

Graphe 11 : Synthèse des Budgets Annexes



Sources: Compte Administratif 2011- Calculs SSEB

3. Comptes Particuliers du Trésor (CPT)

Les opérations des Comptes Particuliers du Trésor (CPT) sont évaluées à 325,98 milliards d'Ariary en recettes et à 386,60 milliards d'Ariary en dépenses avec respectivement des réalisations de 98,41 milliards d'Ariary et 244,99 milliards d'Ariary. Ainsi, les recettes n'arrivent pas à couvrir les dépenses, soit un déficit de 146,5 milliards d'Ariary.

Effectivement, les prévisions de recettes concernent seulement les comptes de commerce (71,10%) et les comptes de prêt (28,90%) avec des réalisations essentiellement attribuées aux comptes de commerce (99,50%). Ce déficit s'explique aussi par des faibles réalisations par rapport aux évaluations d'une part et d'autre part des deux comptes soit 0,51% pour les comptes de prêt et 42,24% pour les comptes de commerce. Ce qui donne un taux de recouvrement global de 30,18%.

Au niveau des dépenses, les comptes de participation ont été pourvus de crédits au même titre que les comptes de prêt et les comptes de commerce. Les réalisations en dépenses sont surtout effectuées au niveau des comptes de commerce avec un taux de 98,69%, le reste est attribué aux comptes de participation. Cette performance est due aussi à un renflouement des dépenses par rapport aux crédits finaux de 4,13%.

Tableau 24 : Situation des Comptes Particuliers du Trésor

(En Ariary)

Nomenclature	Prévisions Initiales / Crédits initiaux	Prévisions Finales / Crédits finaux	Réalisations/ Dépenses
Recettes	325 985 145 000,00	325 985 145 000,00	98 414 347 275,02
Compte de prêt	94 183 688 000,00	94 183 688 000,00	482 792 620,18
Compte de participation	0,00	0,00	0,00
Compte de commerce	231 801 457 000,00	231 801 457 000,00	97 931 554 654,84
Droits de souscription aux organismes internationaux	0,00	0,00	0,00
Dépenses	386 602 232 000,00	386 602 232 000,00	244 992 809 548,70
Compte de prêt	13 690 000 000,00	13 690 000 000,00	0,00
Compte de participation	141 110 775 000,00	141 110 775 000,00	3 198 723 733,94
Compte de commerce	231 801 457 000,00	231 801 457 000,00	241 794 085 814,76
Droits de souscription aux organismes internationaux			
Excédents des dépenses sur les recettes			-146 578 462 273,68

Sources: CGAF- Calculs SSEB

4. Opérations sur Fonds de Contre-Valeur

Les Fonds de Contre-Valeur retracent les dons et aides provenant de l'extérieur et généralement donnés en nature. Les recettes servant au financement des activités du Budget de l'Etat sont souvent tirées de la contre-valeur réalisée.

Ainsi, en 2011, les recettes sur FCV sont évaluées à 564 millions d'Ariary avec un recouvrement total de 1,2 milliards d'Ariary. Soit un taux de réalisation de 221,22%. Ce qui dépasse largement le taux d'exécution des dépenses qui n'affiche que 10,42%. En tout, un excédent de 1,14 milliards d'Ariary a été constaté.

Le tableau ci –après montre la situation des opérations sur FCV de l'exercice 2010.

Tableau 25 : Situation des FCV

(En Ariary)

Nomenclature	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	(%)
Recettes	564 000 000,00	564 000 000,00	1 247 689 093,94	221,22
Aide sur Fonds de Contre-Valeur	564 000 000,00	564 000 000,00	1 247 689 093,94	
Nomenclature	Crédits initiaux	Crédits finaux	Réalisations	(%)
Dépenses	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	104 235 018,00	10,42
Fonctionnements	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	104 235 018,00	
Excédent sur FCV			1 143 454 075,94	

Sources: Service de la Gestion des Aides Bilatérales- Calculs SSEB

Malgré une tendance à la hausse des soldes du FCV depuis 2009, les recettes encaissées en 2011 ne permettent pas de dégager un solde conséquent comme le montre le tableau ci-après.

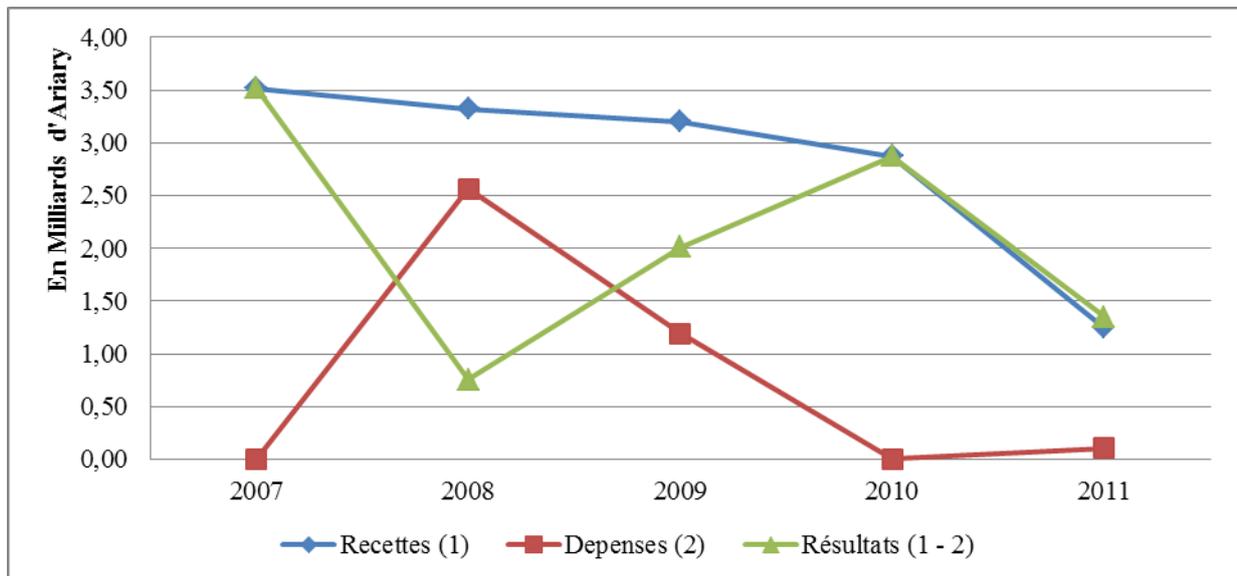
Tableau 26 : Evolution des FCV durant les quatre dernières années

(En Ariary)

Rubriques	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes (1)	3 516 192 207,98	3 320 520 372,14	3 203 279 313,22	2 873 164 151,10	1 247 689 093,94
Dépenses (2)	0,00	2 563 568 566,03	1 189 065 317,42	40 000,00	104 235 018,00
Résultats (1 - 2)	3 516 192 207,98	756 951 806,11	2 014 213 995,80	2 873 124 151,10	1 143 454 075,94

Sources: Calculs SSEB

Graphe 12: Evolutions des FCV



Sources: Calculs SSEB

5. Opérations en Capital de la Dette Publique (OCDP)

Au titre de l'exercice 2011, les prévisions des opérations en capital de la dette publique s'élèvent :

- En recettes à 1813,8 milliards d'Ariary constituant 35,91% des ressources de l'Etat d'un montant total de 5049,6 milliards d'Ariary
- En dépenses à 1364 milliards d'Ariary composant 27,03% des charges de l'Etat d'un montant total de 5046,2 milliards d'Ariary

Une réalisation totale de 187,07 milliards d'Ariary est constatée au niveau des recettes soit un taux de réalisation global de 10,31%. Un taux très faible qui résulte notamment de l'inexistence des recettes en dettes intérieures.

Il est à noter que les recettes sont constituées uniquement des dettes extérieures.

Concernant les dépenses relatives à la dette publique, une exécution de 73,6 milliards d'Ariary sur les crédits de 1 364 milliards d'Ariary a été enregistrée, soit un taux de réalisation global de 5,40%. Les dettes extérieures forment la majorité des dépenses avec un taux significatif de 99,99%.

Ainsi, un solde excédentaire de 113,4 milliards d'Ariary a été constaté au niveau des opérations en capital de la dette publique comme l'illustre le tableau ci-après :

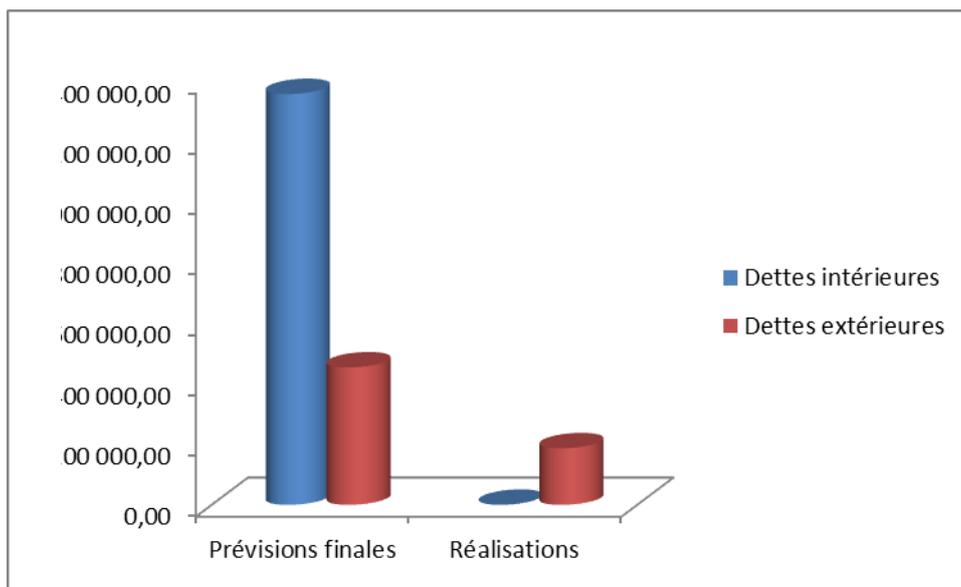
Tableau 27 : Situation des Opérations en Capital de la dette publique

(En Ariary)

Rubriques	Recettes			Dépenses		
	Prévisions initiales	Prévisions finales	Réalisations	Crédits initiaux	Crédits finaux	Dépenses
Dettes intérieures	1 359 067 017 000,00	1 359 067 017 000,00	0,00	1 241 067 017 000,00	1 241 067 017 000,00	600 000,00
Dettes extérieures	454 746 191 000,00	454 746 191 000,00	187 079 892 417,84	122 998 607 000,00	122 998 607 000,00	73 629 313 550,90
Total	1 813 813 208 000,00	1 813 813 208 000,00	187 079 892 417,84	1 364 065 624 000,00	1 364 065 624 000,00	73 629 913 550,90
Excédent des recettes sur les dépenses						113 449 978 866,94

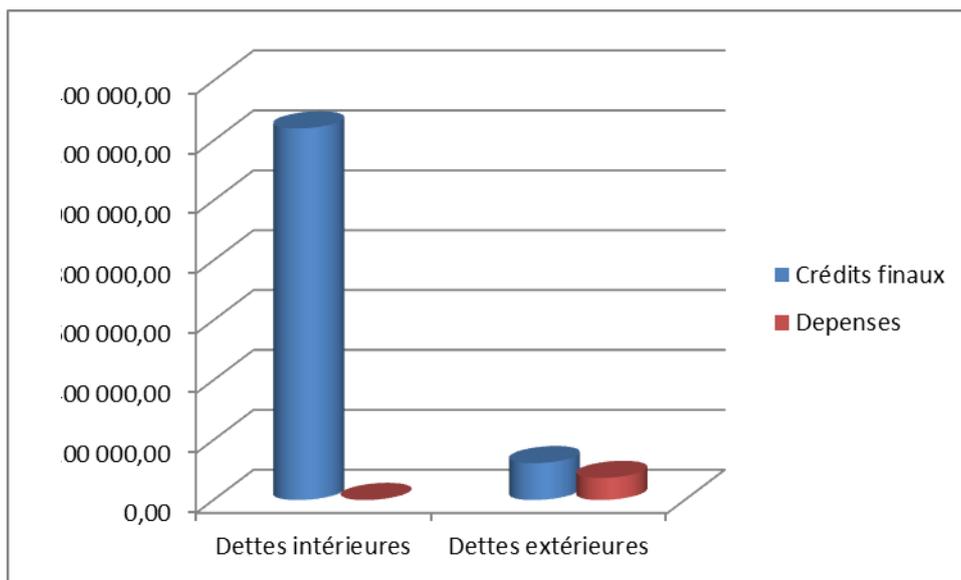
Sources : CGAF

Graphe13 : Recettes des OCDP(en millions d'Ariary)



Sources : CGAF

Graphe 14: Dépenses des OCDP (en millions d'Ariary)



Sources : CGAF

D. EVOLUTION DES SOLDES DES LOIS DE REGLEMENT ET RESULTATS DEFINITIFS

Tableau 28 : Résumé de l'exécution globale de la Loi de Finances 2011

(En Ariary)

En Ariary	RECETTES					DEPENSES				
	LFI	Prévisions finales	Réalisations	Taux (1)	Taux (2)	LFI	Crédits finaux	Réalisations	Taux (1)	Taux (2)
CADRE I	2 889 076 582 000,00	2 889 076 582 000,00	2 318 393 455 556,99	88,50	80,25	3 277 771 080 000,00	3 277 771 080 000,00	2 224 681 813 674,89	87,11	67,87
CADRE II	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	14 595 536 166,05	0,56	86,81	16 812 730 000,00	16 812 730 000,00	10 598 167 119,44	0,41	63,04
CADRE III	325 985 145 000,00	325 985 145 000,00	98 414 347 275,02	3,76	30,19	386 602 231 000,00	386 602 231 000,00	244 992 809 548,70	9,59	63,37
CADRE IV	564 000 000,00	564 000 000,00	1 247 689 093,94	0,05	221,22	1 000 000 000,00	1 000 000 000,00	104 235 018,00	0,00	10,42
CADRE V	1 813 813 208 000,00	1 813 813 208 000,00	187 079 892 417,84	7,14	10,31	1 364 065 624 000,00	1 364 065 624 000,00	73 629 913 550,90	2,88	5,40
TOTAL	5 046 251 665 000,00	5 046 251 665 000,00	2 619 730 920 509,84	100	51,91	5 046 251 665 000,00	5 046 251 665 000,00	2 554 006 938 911,93	100	50,61

Source : Calculs SSEB

Taux (1) = Réalisations Cadre (n) / Total Réalisations *100(avec n = I à V)

Taux (2) = Réalisations Cadre (n) / Crédits ou prévisions Cadre (n) *100 (avec n = I à V)

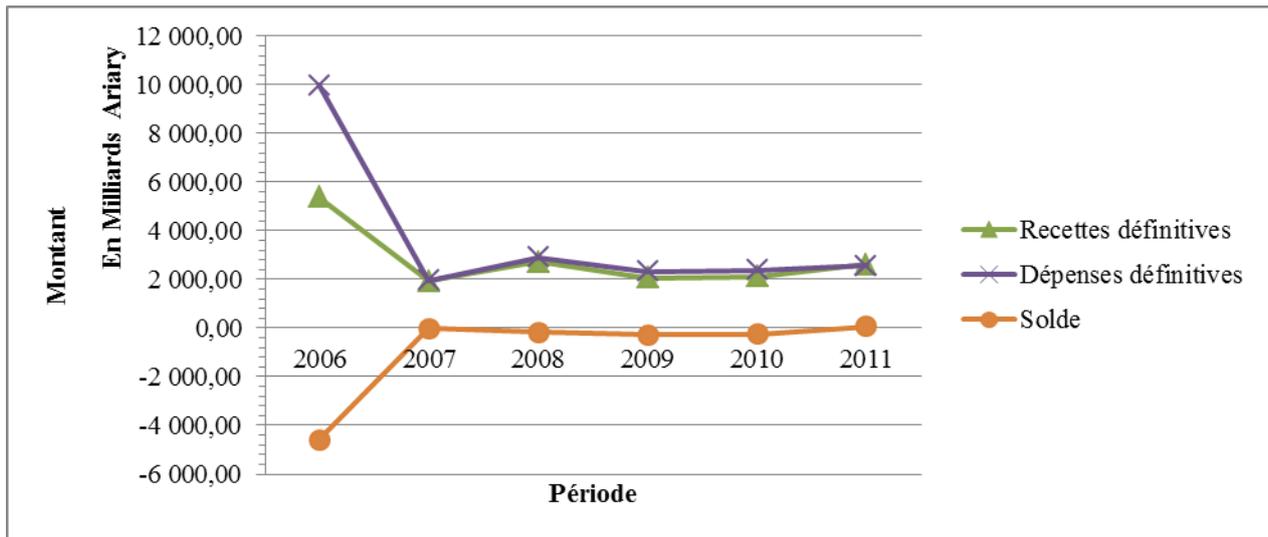
Tableau 29 : Evolution des soldes des Lois de Règlement des cinq dernières années

(En Ariary)

Rubriques	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes définitives	5 369 549 673 839,25	1 934 934 903 829,89	2 718 478 994 004,57	2 062 547 924 462,53	2 125 519 103 889,86	2 619 730 920 509,84
Situation par rapport à l'année précédente (%)	32,74	-63,96	40,49	-24,13	3,05	23,25
Dépenses définitives	9 970 502 895 783,14	1 952 182 976 176,17	2 899 546 198 967,11	2 330 017 777 185,42	2 387 012 937 060,14	2 554 006 938 911,93
Situation par rapport à l'année précédente (%)	122,82	-80,42	48,52	-19,64	2,45	7,00
Solde	-4 600 953 221 943,89	-17 248 072 346,28	-181 067 204 962,54	-267 469 852 722,89	-261 493 833 170,28	65 723 981 597,91
Situation par rapport à l'année précédente (%)	970,93	-99,62	949,78	47,72	-2,23	-125,13

Source : Calculs SSEB

Graphe 15: Evolution des soldes des Lois de Règlement



Source : MFB – Calculs SSEB

De l'analyse comparative et rétrospective des résultats de l'exécution budgétaire de l'année 2011, il importe de souligner que la gestion a été particulièrement performante par rapport aux cinq années précédentes. En effet, cet exercice budgétaire constitue un cas unique pendant lequel les recettes définitives ont dépassé les dépenses définitives dégageant un solde excédentaire de 65 723 981 597,91 Ariary. Quatre (04) Cadres budgétaires sur les cinq (05) existants ont connu une hausse des recettes par rapport aux dépenses. A savoir : le Budget Général de l'Etat, les Budgets Annexes, les Opérations Génératrices de Fonds de Contre-Valeur, les Opérations en Capital de la Dette Publique.

LOI DE REGLEMENT

ANALYSE DES ARTICLES

La présente Loi de Règlement comprend neuf (9) articles.

Les articles 1 à 5 sont consacrés à l'énumération des réalisations et des résultats obtenus par les cinq cadres budgétaires dans lesquels se répartissent les opérations de la Loi de Finances 2011, telles qu'il ressort des documents justificatifs ci-après :

- 1- Opérations du Budget général ;
- 2- Opérations des Budgets Annexes ;
- 3- Comptes Particuliers du Trésor
- 4- Opérations génératrices des Fonds de Contre-Valeur ;
- 5- Opérations en Capital de la Dette Publique.

L'article 6 constate les dépassements sur les crédits de fonctionnement et sur les crédits d'investissement au titre de la gestion 2011.

L'article 7 établit le Compte des résultats de l'année budgétaire 2011 conformément à l'article 43 de la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004, tandis que l'article 8 autorise l'imputation au compte permanent du Trésor des résultats excédentaires soit **65 723 981 597,91 Ariary**. Enfin, à la présente loi de Règlement est annexé le rapport de la Cour des Comptes consistant aux examens des résultats d'exécution des Lois de finances pour 2011 et la déclaration générale de conformité des comptes des Ordonnateurs et le Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) de la Loi de Finances 2011.

Tel est l'objet de la présente loi.



ASSEMBLEE NATIONALE

LOI n° 2015 – 030

portant Loi de Règlement pour 2011

L'Assemblée nationale a adopté en sa séance du 03 décembre 2015, la loi dont la teneur suit :

Article premier :

Sont constatées, les opérations budgétaires pour l'année 2011 qui s'élèvent à la somme de **2 318 393 455 556,99 Ariary** pour les recettes encaissées, et à la somme de **2 224 681 813 674,89 Ariary** pour les dépenses ordonnancées, soit un solde créditeur de **93 711 641 882,10 Ariary**.

Article 2 :

Sont constatés, les résultats nets des opérations des Budgets Annexes pour 2011 qui s'élèvent, en recettes à **14 595 536 166,05 Ariary** et en dépenses à la somme de **10 598 167 119,44 Ariary**, dégageant un solde créditeur de **3 997 369 046,61 Ariary** à savoir :

a- Pour le budget annexe de l'Imprimerie Nationale, en recettes à **10 021 816 649,05 Ariary** et en dépenses à **7 230 240 655,84 Ariary** soit un excédent de recettes de **2 791 575 993,21 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

b- Pour le budget annexe des Postes et Télécommunications, en recettes à **4 573 719 517,00 Ariary** et en dépenses à **3 367 926 463,60 Ariary** soit un excédent de recettes de **1 205 793 054,00 Ariary** à verser aux fonds de réserves de ce budget.

Article 3 :

Sont constatées, les opérations des Comptes Particuliers du Trésor pour l'année 2011 qui s'élèvent respectivement en recettes à **98 414 347 275,02 Ariary** et en dépenses à **244 992 809 548,70 Ariary**, soit un solde débiteur de **146 578 462 273,68 Ariary**.

Article 4 :

Sont constatées, les opérations Génératrices de Fonds de Contre-Valeur qui s'élèvent respectivement en recettes à **1 247 689 093,94 Ariary** et en dépenses à **104 235 018,00 Ariary**, soit un solde créditeur de **1143 454 075,94 Ariary**.

Article 5 :

Sont constatées, les opérations en Capital de la Dette Publique qui s'élèvent respectivement en recettes à **187 079 892 417,84 Ariary** et en dépenses à **73 629 913 550,90 Ariary**, soit un solde créditeur de **113 449 978 866,94 Ariary**.

Article 6 :

Sont constatés et approuvés les dépassements sur les crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement respectivement d'un montant de **15 793 581 086,04 Ariary**, **58 175 986 283,81 Ariary** constatés à la clôture de l'année budgétaire 2011 tels qu'ils résultent de l'état de dépassement de crédits annexé à la présente Loi de Règlement. Sont autorisés en conséquence les inscriptions des crédits correspondants, à savoir :

- 15 793 581 086,04 Ariary pour les dépenses de fonctionnement
- 58 175 986 283,81 Ariary pour les dépenses d'investissement

Article 7:

Sont établis, conformément aux répartitions figurant à l'état récapitulatif annexé à la présente loi, les résultats de l'année 2011 qui comprennent :

1. l'excédent des opérations du Budget Général, soit **93 711 641 882,10 Ariary.**
 2. l'excédent des opérations des Budgets Annexes, soit **3 997 369 046,61 Ariary.**
 3. la variation nette du solde débiteur des Comptes Particuliers du Trésor soit de
 4. **146 578 462 273,68 Ariary.**
- 1- la variation nette du solde créditeur des Fonds de Contre-Valeur soit **1 143 454 075,94 Ariary.**
 - 2- la variation nette du solde créditeur des comptes d'emprunts, soit **113 449 978 866,94 Ariary.**

Article 8 :

Est autorisée, l'imputation au Compte Permanent du Trésor de la somme de **65 723 981 597,91 Ariary**, montant des résultats excédentaires de l'année 2011.

Article 9:

La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Antananarivo, le 03 décembre 2015

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE,
LE SECRETAIRE,

RAKOTOMAMONJY Jean Max